

Durant la période du 27 mars au 1er avril
**Reddition d'un terroriste et arrestation
de 5 éléments de soutien**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7147 - JEUDI 03 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Agence algérienne de promotion
de l'investissement (AAPI)
**Près de 13.000 projets
enregistrés jusqu'à mars**

P04



Relations algéro-françaises Tebboune et Macron optent pour l'apaisement

Les deux présidents, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron ont, enfin, arrêté le principe d'une rencontre prochaine pour booster les relations bilatérales entre les deux pays et tenter d'avancer en passant l'éponge sur le tristement éprouvé épisode de la détérioration de cette relation par le ministre de l'intérieur français et par l'extrême droite française.



P03

**Nouvelle phase dramatique
et pénurie alimentaire chronique**

Ghaza au bord du gouffre

Lire en page 03

P07
ORAN

Quatre inspecteurs dépêchés aux gares USTO, Cité Djamel et Bahia
Plan exceptionnel de Transport durant l'Aïd el Fitr

La ministre de la Solidarité nationale à Oran
**Partager la joie de l'Aïd avec les enfants malades
du cancer et les personnes âgées**

Lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes à Oran
04 individus placés en détention provisoire



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Communication

Meziane et Sidi Saïd présentent leurs vœux à la famille de la presse nationale



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, et le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd ont visité, mardi, des institutions médiatiques pour présenter les vœux à la famille de la presse nationale à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, à l'instar de l'Agence Algérie Presse service (APS), la Télévision algérienne, la Radio nationale, la chaîne AL24 news, et autres institutions médiatiques audiovisuelles. Lors de cette visite, MM. Meziane et Sidi Saïd ont adressé à l'ensemble des travailleurs du secteur leurs meilleurs vœux à l'occasion de l'Aïd El-Fitr. Le ministre a adressé ses remerciements à "tous les

responsables des institutions médiatiques, particulièrement les chaînes de télévision, pour avoir remédié aux erreurs, levé les entraves et respecté les valeurs, l'authenticité et les traditions de la société dans leurs grilles de programmes, tout en se conformant aux règles et normes régissant l'exercice de l'activité médiatique". Il a formulé également "ses vœux de réussite à tous les responsables des institutions médiatiques dans l'accomplissement de leurs nobles missions, au service de la nation et des citoyens, et c'est là le devoir de tous ceux qui sont jaloux de leur pays", souhaitant "davantage de prospérité et de développement pour le pays".

En présence du wali de Tiaret

La Radiouse rend un hommage à l'acteur Feghouli Hamza



L'association «La Radiouse» s'est déplacée à Tiaret pour présenter ses condoléances à la famille du regretté comédien Feghouli Hamza, décédé dernièrement après une maladie qui l'a terrassé. La délégation de la Radiouse, dirigée par son président Kada Chafi et composée de figures sportives et culturelles: Hansal Mohamed, ex-arbitre international, Fayçal Megharia, Chema Amar, Adda Maïdi et l'acteur Bessam Mohamed, ont tenu une minute de silence et lu la Fatihâ à la mémoire du défunt, sur sa tombe au cimetière de la ville avant de se rendre au domi-

cile familial où ils ont présenté leurs condoléances. La délégation de la Radiouse s'est ensuite rendue au siège de la wilaya, en compagnie des fils du défunt, où elle a reçu un accueil chaleureux du premier responsable de la wilaya, M. Saad Khalil. La famille du regretté Hamza Feghouli a remercié les hautes autorités du pays, pour leur soutien à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui chargé le ministre de la culture de le représenter aux funérailles du défunt. Ceci sans oublier la présence continue du wali, M. Saad Khalil au près de la famille.

Aïd El-Fitr

Les vœux du président à l'ANP, les corps constitués et au personnel de la santé



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lundi, ses vœux aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des corps constitués, ainsi qu'au personnel du secteur de la santé, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr. "J'adresse mes meilleurs vœux à tous les éléments de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, officiers, sous-officiers, hommes de rang et personnel civil assimilé, à travers toutes les régions militaires, notamment ceux mobilisés le long de nos frontières", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur

les réseaux sociaux. Le président de la République a également adressé ses vœux à tous les éléments de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile et des Douanes. "Je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de vos missions. Meilleurs vœux", a-t-il écrit. Le président de la République a aussi adressé ses vœux au personnel du secteur de la santé. "Mes meilleurs vœux, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, aux médecins et à l'ensemble du personnel du secteur qui veillent sur la santé publique", a écrit le président de la République sur son compte officiel.

Chargés par le président de la République

Saihi et Rebiga participent au 3ème Sommet mondial sur le handicap

Chargés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, participent au 3ème Sommet mondial sur le handicap, qui se tient à Berlin (Allemagne) à partir de ce mercredi, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Lors de ce sommet, dont les travaux s'étaleront sur trois jours, le ministre de la Santé tiendra des rencontres avec les représentants des pays

participants, notamment africains et arabes, où "il sera question des mécanismes modernes et des dispositions juridiques permettant aux personnes à besoins spécifiques de jouir et de bénéficier de tous les droits et facilités, à la lumière des législations mondiales et des textes juridiques et réglementaires en vigueur en Algérie, notamment suite à la promulgation de la loi 25-01, qui garantit la promotion et le renforcement des droits de cette catégorie de la société, précise la même source.

Présentation des fruits et légumes frais

Les conditions fixées par arrêté interministériel

Un arrêté interministériel fixant les spécifications et les conditions de présentation des fruits et légumes frais destinés à la consommation humaine, a été publié au dernier Journal Officiel (N21). L'arrêté, signé entre les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'intérieur, stipule que les fruits et légumes frais mis à la consommation doivent satisfaire aux exigences qualitatives minimales, entre autres, entiers, propres, pratiquement exempts de toute matière étrangère visible, sains, exempts de maladies et de toute pourriture ou altérations interne ou externe telles qu'elles les

rendraient impropres à la consommation. Il exige également que les fruits et légumes frais doivent être suffisamment développés et doivent présenter une maturité suffisante et ne doivent pas être trop mûrs et supportent le transport et la manutention et d'arriver au lieu de destination dans des conditions satisfaisantes. Les fruits et légumes frais doivent être exempts de tous corps étrangers, notamment la terre, les pierres, les débris de végétaux ainsi que les tiges et les feuilles non consommables, sous réserve des usages particuliers à la présentation traditionnelle de certains produits.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Nouvelle phase dramatique et pénurie alimentaire chronique

Ghaza au bord du gouffre

Par B.Habib

Le ramadhan 2025 particulièrement meurtrier et chaotique a été le mois de tous les risques à Ghaza. Israël est certes passée à une nouvelle offensive anti alimentaire mais de là à franchir le tollé dès le premier jour de la fête sacrée des musulmans, c'est de l'intolérable et de violations flagrantes aux conventions et chartes religieuses universelles. Il n'y a plus de nourriture, pas de carburant et aucune aide n'est acheminée, prévient d'ores et déjà le PAM principal convoyeur des commerces de la bande alors que l'ONU signale, de son côté, que les réserves d'aides alimentaires seront épuisées dans leur totalité dans deux semaines. Presque toutes les boulangeries du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies de la bande de Ghaza ont mis la clé sous le paillason pour cause de rupture du stock de farine, ce qui a mis les autochtones et toute la région dans des conditions alimentaires pour le moins inextricables notamment le premier jour de l'Aïd Al Fitr. Un premier jour de fête sanglant où les Palestiniens de l'enclave se sont réveillés à l'aube comptant plus de 100 morts sous les raids israéliens intenses et morbides. La bande de Ghaza vit au gré d'une multitude de privations alimentaires et humanitaires qui ne disent par leur nom suite à l'escalade de la « guerre de faim » orchestrée en toutes pièces par Israël afin de paupériser davantage la population et la contraindre à quitter définitivement la bande dans le cadre du plan machiavélique et diabolique de Netanyahu consistant à récupérer Ghaza pour la poursuite de son sordide processus d'extension des colonies juives. Une nouvelle phase de la guerre d'Israël dans l'enclave marquée toutefois par une pénurie alimentaire atteignant des niveaux alarmants. Selon Al Quds, tous les fours à pain de l'enclave sont à l'arrêt, faute de farine et de carburant, une conséquence directe du blocus israélien qui étrangle l'approvisionnement. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé une alerte urgente. « Une famine aiguë menace la population si rien n'est fait dans les heures ou les jours

à venir » a-t-il asséné. Les autorités locales, dirigées par le Hamas, ont dénoncé une « famine organisée » par Israël. L'État hébreux cherche en effet à affamer délibérément les 2,3 millions d'habitants. A Ghaza, les chaînes d'attente devant les très rares points de vente encore actifs s'allongent. Les stocks de farine s'amenuisent progressivement. Des centaines de familles sont restées sans ressources pour se nourrir. A cette guerre de la faim s'ajoutent les violences au quotidien auxquelles font face les Palestiniens de surcroît pendant les jours de l'Aïd. Dans les dernières 24 heures, 42 Palestiniens ont été tués et 183 blessés dans des frappes israéliennes, selon les chiffres rapportés par Al Quds. Parmi les victimes figure Mohammed al-Bardawil, un journaliste connu, tué avec ses trois enfants lors d'un bombardement nocturne à Khan Younés. L'UNICEF pour sa part a signalé une hausse alarmante de la mortalité infantile, liée à la malnutrition qui s'aggrave d'heure en heure, un drame qui touche les plus jeunes dans un silence assourdissant. Pendant ce temps, en Cisjordanie, l'actualité est dominée par une nouvelle offensive coloniale israélienne. Ce 2 avril 2025, les ministres Bezalel Smotrich (Finances) et Itamar Ben Gvir (Sécurité nationale) ont tenu une conférence de presse depuis la colonie de Yitzhar, relayée par Al 3arabi Al Jadid. Leur message est clair : « L'Autorité palestinienne ne gouvernera jamais la Judée-Samarie ». Les deux responsables, figures de l'extrême droite, ont défendu une politique d'expansion agressive, confirmant que le cabinet israélien vient d'approuver la reconnaissance de 13 nouvelles implantations comme « colonies permanentes ». Cette décision, annoncée aujourd'hui, marque une étape supplémentaire dans la consolidation de la présence israélienne en Cisjordanie, au mépris des appels internationaux à la retenue. Et comme pour ajouter de la suffisance au déshonneur, Smotrich et Ben Gvir ont vanté la destruction de 936 structures palestiniennes depuis 2010 soulignant leur détermination à poursuivre cette stratégie. La reconnaissance de ces 13 colonies permanentes, effective en ce

2 avril, est perçue comme une provocation immédiate par les Palestiniens et une partie de la communauté internationale. Al 3arabi Al Jadid rapporte que cette mesure s'inscrit dans une logique d'annexion de facto, visant à rendre irréversible le contrôle israélien sur de vastes portions de la Cisjordanie. Les bulldozers, qui ont rasé des maisons et des infrastructures palestiniennes à un rythme soutenu ces derniers mois, sont désormais soutenus par une décision officielle qui légitime l'expansion coloniale. Depuis Yitzhar, Smotrich a insisté sur la nécessité de « sécuriser la terre pour le peuple juif », tandis que Ben Gvir a promis une accélération des démolitions dans les prochains jours. Ces déclarations, prononcées aujourd'hui, ont immédiatement suscité des condamnations de l'ONU et de l'Union européenne, qui dénoncent une violation du droit international, bien que ces critiques restent sans effet concret pour l'instant. À Ghaza, l'actualité se résume à une lutte pour la survie. Le PAM a précisé que les stocks de nourriture disponibles dans l'enclave pourraient s'épuiser en 48 heures si le blocus n'est pas assoupli. Les rares camions d'aide humanitaire autorisés à passer par les points de contrôle comme Rafah sont bloqués par des inspections israéliennes interminables, selon des témoignages relayés par Al Quds. Le Hamas a appelé la communauté internationale à intervenir « avant qu'il ne soit trop tard », accusant Israël d'utiliser la faim comme une arme de guerre. Les habitants, eux, décrivent une réalité où les enfants fouillent les décombres à la recherche de restes comestibles, tandis que les prix des rares produits disponibles sur le marché noir atteignent des sommets inaccessibles pour la majorité. L'UNICEF a ajouté une note tragique à ce tableau, signalant que des nourrissons meurent chaque jour faute de lait ou de soins adéquats. La frappe qui a coûté la vie à Mohammed al-Bardawil et à ses enfants dans la nuit du 1er au 2 avril illustre la brutalité des opérations israéliennes en cours. Khan Younés, ville du sud de Ghaza, est devenue invivable car étant un point chaud des bombardements israéliens.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Ghaza: Seule parmi les loups

Assiégée des quatre coins ! Pas la moindre petite brèche pour pouvoir esquisser le martyre. Ennemis, frères de sang et amis se sont mis d'accord afin d'accélérer la fin de ce héroïque peuple, hors du commun. En dépit d'un processus génocidaire bien ourdi et savamment appliqué, le peuple de Ghaza continue tout de même à donner des leçons d'abord à ses bourreaux occidentaux et arabes de service, en inspirant tous les peuples honnêtes et libres vivant sur la planète terre. La logique cupide, opportuniste et pragmatique des élites politiques occidentales (les puissances du centre) ne veut plus cette fois-ci entendre parler de la démocratie, des droits de l'homme et des valeurs civilisationnelles et morales occidentales. Quand il s'agit de ce genre de question, il n'y a que la logique du profit qui est maîtresse des lieux. Les valeurs comme les droits de l'Homme et tout ce baratin, ne se manifestent généralement, que quand – par exemple – un groupe d'africains subsahariens entrent illégalement dans le territoire national. Alors là, c'est l'apocalypse qui est déclenchée chez les media occidentaux, notamment français qui adorent ce genre de problèmes, surtout quand l'Algérie est plus au moins mêlée à l'affaire. Donc, toute l'affaire Ghaza est mise à nue conséquemment aux récents développements survenus sur le terrain ces derniers mois. L'avènement Trump, depuis le début de l'année en cours, avait rappelle-t-on, donné une forte impulsion en faveur de la machine génocidaire sioniste. La position de Washington trop favorable vis-à-vis de ce qui se passe en Palestine depuis octobre 2023, a inspiré confiance et assurance chez les chefs criminels du camp sioniste toujours « immunisés » à l'égard des recours procéduraux des institutions de la justice internationale. Cette dernière donne regrettamment l'image d'une volonté quasiment enchaînée quand il s'agit de faire comparaître les criminels sionistes devant la justice. Vous vous rappelez, peut-être tous, il y a quelques années de ça, comment le TPI avait tout à coup repris vie quand le mis en cause était l'ancien président soudanais Omar el Bachir. La faute « originelle » des Palestiniens et des Arabes, c'était, quand ils avaient fait confiance à la « légalité internationale ». C'est justement, cette légalité internationale qui assure une protection inouïe et d'une façon cynique aux repaires maffieux criminels de l'entité sioniste. Ainsi et à cause de cette injustice flagrante défilant la conscience humaine mondiale que le peuple de Ghaza est en train de subir le plus affreux des martyres ! Cela, rappelez-vous, ne date pas d'hier ou d'avant-hier, mais d'un processus continu de plus de 70 ans. Cela pourrait se prolonger jusqu'à cent ans si nous incluons l'époque pas moins sinistre du mandat britannique.

Relations algéro-françaises

Tebboune et Macron optent pour l'apaisement !

Nadira FOUADAD

Les deux présidents, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron ont enfin arrêté le principe d'une rencontre prochaine pour booster la relation bilatérale entre les deux pays et passer l'éponge sur le tristement éprouvé de la détérioration de cette relation par le ministre de l'intérieur français et par l'extrême droite française. C'est officiel, le Garde des Sceaux, et ministre de la Justice, Gérard Darmani se rendra incessamment en Algérie. Par ailleurs et en attendant la visite officielle qu'effectuera le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot, à Alger, le 06 avril 2025 à l'invitation de son homologue algérien Ahmed Attaf, les deux présidents algérien et français, ont tenté de mettre un bémol aux critiques acerbes à l'encontre de l'Algérie par l'extrême droite et plus particulièrement le ministre de l'intérieur français Bruneau Retailleau. L'objectif attendu est

de booster la relation bilatérale et économique-financière entre l'Algérie et la France après ce bras de fer, ces frictions et ces coups de boutoir qui ont émaillé les relations devenues tendues entre les deux pays. Dans un communiqué officiel et signé conjointement, hier le lundi 31 Mars 2025 qui coïncide avec le premier jour de l'Aïd El Fitr en Algérie entre les deux présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron, après entretien téléphonique, le président français a adressé au Président Tebboune et au peuple algérien ses meilleurs vœux de succès et de prospérité à l'occasion de la fête de l'Aïd. Les deux présidents ont eu un long échange sur l'état de la relation bilatérale et sur les tensions qui se sont accumulées ces derniers mois. Ils ont réitéré leur volonté de renouer le dialogue fructueux qu'ils avaient consacré avec la Déclaration d'Alger d'août 2022 et qui s'était traduit par des gestes forts en matière mémorielle, notamment la création de la

commission mixte des historiens franco-algériens, la restitution des restes humains, la reconnaissance de la responsabilité dans la mort d'Ali Boumendjel et de Larbi Ben M'hidi. A ce titre, les deux présidents ont convenu que la force des liens en particulier humains unissant la France et l'Algérie, les intérêts stratégiques et de sécurité respectifs des deux pays, les défis et crises auxquels l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique étaient confrontées exigeaient le retour à ce dialogue d'égal à égal entre deux partenaires qui constituent des acteurs européen et africain de premier plan et qui sont attachés à la légalité internationale, ainsi qu'aux buts et principes édictés par la Charte des Nations Unies. Ils ont convenu de travailler étroitement ensemble pour donner à cette relation une nouvelle ambition dans cet esprit d'amitié, permettant de traiter l'ensemble des aspects de la relation bilatérale dans un souci d'efficacité et de résultats. A cet égard, les deux pré-

sidents ont convenu de la reprise sans délai de la coopération sécuritaire. Ils se sont accordés sur le fait qu'une coopération migratoire confiante, fluide et efficace permettant de traiter de toutes les dimensions de la mobilité entre les deux pays devait être immédiatement réinitiée, dans une logique de résultats répondant aux préoccupations des deux pays. Tout en saluant l'œuvre déjà accomplie par la commission mixte des historiens créée à leur initiative, les deux présidents ont marqué leur détermination intacte à poursuivre et finaliser ce travail de mémoire, dans l'esprit d'apaisement, de réconciliation et de refondation de la relation à laquelle les deux chefs d'Etat sont attachés. Aussi, la commission mixte des historiens reprendra sans délai ses travaux et se réunira prochainement en France, les conclusions de ses travaux et ses propositions concrètes seront remises aux deux chefs d'Etat avant l'été 2025 selon le communiqué officiel de l'Elysée.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

OPEP+, nouvelle augmentation de la production...

Depuis début 2025, les prix du pétrole évoluent dans un climat pessimiste, marqué par l'instabilité et la volatilité. Fin mars, le Brent s'établit à 72,6 USD/baril et le WTI à 68,9 USD, bien en dessous des niveaux de l'an dernier. Les ministres de l'OPEP+ se réuniront jeudi pour approuver une nouvelle augmentation de la production de 135 000 barils par jour à partir de mai, rapporte Reuters. Cette hausse, la deuxième consécutive, s'inscrit dans un plan visant à annuler progressivement les réductions mises en place depuis 2022. Parallèlement, l'OPEP+ fait pression sur certains membres ayant dépassé leurs quotas afin qu'ils réduisent temporairement leur production pour compenser. Certaines sources indiquent à Reuters que la politique actuelle de limitation de la production devrait rester inchangée en mai. L'OPEP+ a déjà réduit sa production de 5,85 millions de bpj (5,7 % de l'offre mondiale) pour soutenir le marché. Une réunion du comité ministériel, initialement prévue pour le 5 avril, pourrait également se tenir jeudi. Les analystes estiment que l'OPEP+ restera flexible dans son approche d'augmentation de la production. Selon quatre sources consultées par Reuters, le groupe devrait poursuivre son plan d'augmentation pour un deuxième mois en mai. Cependant, l'OPEP+ ne devrait pas augmenter significativement son offre cette année. D'après John Paisie, président de Stratas Advisors, le groupe chercherait plutôt à faire monter les prix du pétrole en maintenant une demande supérieure à l'offre durant les trois derniers trimestres de 2025. Mais d'autres experts estiment que la croissance mondiale pourrait être révisée à la baisse (2,8 % estimé), notamment à cause des tensions commerciales provoquées par la politique du gouvernement Trump et du ralentissement de la Chine. Une croissance économique plus faible pourrait réduire la demande pétrolière, faisant baisser le Brent de 3 à 5 USD/baril. Malgré l'annonce d'une augmentation de la production par l'OPEP+ et le risque d'un ralentissement économique mondial dû aux tensions commerciales, la majorité des analystes s'attendent à ce que les prix restent sous pression. Une enquête de Reuters en mars indique que le marché devrait rester faible en 2025, poursuivant une tendance à la baisse amorcée depuis le pic de 120 USD/baril en juin 2022, avec une chute d'environ 15 % en un an.

Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) Près de 13.000 projets enregistrés jusqu'à mars courant

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'au 1 mars courant, près de 13.000 projets déclarés, d'une valeur avoisinant les 5776 milliards (mds) Da, susceptibles de créer plus de 316000 emplois, a appris l'APS auprès de cette agence. Durant la période allant du 1er novembre 2022 (date du début des activités de l'agence) jusqu'au 1 mars courant, le nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques décentralisés et du guichet unique pour les grands projets et les investissements étrangers de l'agence s'élève à 12843 projets déclarés, d'une valeur totale dépassant 5.776 mds Da, pouvant créer plus de 316000 emplois, selon les engagements de leurs promoteurs. Ce bilan comprend 12608 projets enregistrés par des investisseurs locaux, d'une valeur de 4587 mds Da, sus-

ceptibles de créer plus de 288000 emplois, ainsi que 235 projets étrangers d'une valeur totale de 1189 mds Da, avec l'engagement de créer plus de 20000 emplois, selon l'AAPI, précisant que ces investissements étrangers se répartissent en 89 projets d'investissement étrangers directs et 146 projets en partenariat avec des étrangers. En ce qui concerne les secteurs les plus attractifs pour les investissements, l'industrie représente 37% de l'ensemble des projets enregistrés auprès de l'agence, suivi des transports avec 22,2 %, la construction et les travaux publics (22%), l'agriculture (7,2%), les services (4,6%), le tourisme (3%), ainsi que la santé (2,7%) et les mines (0,8%). S'agissant de la répartition des projets d'investissement par région, les données de l'AAPI indiquent que 51,3% d'entre eux (6595 projets) se trouvent dans le nord du pays,

27,5% dans les Hauts-Plateaux (3527 projets), tandis que 21,2% sont situés dans le sud du pays (2.721 projets). Par ailleurs, le bilan de l'AAPI note que 99% du nombre total des projets d'investissement enregistrés durant la même période concernent le secteur privé, avec 12752 projets, tandis que 85 projets concernent le secteur public et 6 projets d'investissement conjoints. Quant à la structure de financement des projets, plus de 45% d'entre eux sont financés sur fonds propres (5799 projets), tandis qu'environ 55% (7044 projets) sont financés par des prêts bancaires, a fait savoir l'AAPI. Créée en 2022 dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, cette agence est chargée de recevoir et d'accompagner les projets d'investissement entrepris par des nationaux ou étrangers dans les diverses activités économiques de production de biens et de services.

Liège algérien

Une ressource pillée au profit des colons

Objets de convoitise dès les premières années de la colonisation française de l'Algérie, le liège algérien a subi, pendant 132 ans, la gestion hasardeuse de l'administration coloniale et la surexploitation effrénée. Jusqu'à épuisement des peuplements de cette ressource naturelle, les 400000 hectares de chêne-liège que la France coloniale s'est empressée de délimiter, ont été exploités, avec la montée mondiale de l'utilisation de cette ressource à l'époque. Selon une compilation de données de l'administration coloniale, basée sur des rapports et des écrits consacrés à la subéraie algérienne, la récolte de liège a connu une augmentation continue, sans respect du mode de rotation exigé et au détriment de la santé des arbres. La production algérienne représentait alors près des deux tiers de

celle de la France, qui fournissait plus d'un quart de la production mondiale à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle. Ainsi, sous le prétexte d'une "foresterie rationnelle", l'administration coloniale a mis en œuvre un plan de mainmise sur les forêts, en particulier celles de chêne-liège, dont la rentabilité mondiale croissante était perçue comme une opportunité lucrative. Ce processus s'est accompagné de l'imposition de modes de gestion et de lois qui ont progressivement restreint l'accès à ces espaces pour les Algériens. Dès 1840, un régime de concessions avec redevance a été instauré pour les forêts de chênes lièges, cédées à des concessionnaires privés majoritairement français et européens pour une durée initiale de 16 ans, prolongée à 40 ans, puis à 90 ans.

En 1847, les premières récoltes de la subéraie algérienne sous l'occupation française ont atteint 447 quin-

taux de liège brut. L'administration coloniale a, entre-temps, promulgué des décrets en 1867 et 1870, favorisant encore les concessionnaires forestiers, en leur accordant la cession gratuite des sections de leurs concessions brûlées depuis 1863. De plus, un tiers des sections non brûlées leur était également attribué sans frais. Après 1865, le gouvernement impérial français de l'époque a consenti à l'aliénation facultative des forêts concédées, permettant ainsi la cession de 165000 hectares aux colons. Vingt ans après, parmi les 400000 hectares de forêts algériennes de chêne-liège, l'Etat colonial en détenait 275000 hectares. Et à partir de 1891, un mode de régie directe a été instauré pour les forêts domaniales, marquant le début de l'exploitation de 100000 hectares. En 1904, toutes les forêts domaniales exploitables, évaluées à 200000 hectares, étaient en production.

Programme de permanence au 2ème jour de l'Aïd El-Fitr

Large adhésion des commerçants et opérateurs économiques

Les commerçants et opérateurs économiques à travers le pays ont largement adhéré au programme de permanence durant le deuxième jour de l'Aïd El-Fitr, en assurant la continuité de l'approvisionnement en produits de base et des services essentiels, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national. "Dans le cadre du suivi du respect par les commerçants du programme de permanence durant le deuxième jour de l'Aïd El-Fitr, les services du ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national ont affirmé que 54154 commerçants réquisitionnés ont respecté le programme de permanence, ce qui reflète leur large adhésion pour assurer la continuité de l'approvisionnement en produits de base et des services essentiels", précise la même source, soulignant que ce chiffre constitue "un indicateur positif illustrant une prise de conscience croissante de l'importance du respect du programme de permanence". En revanche, "19 commerçants seulement n'ont pas respecté ce programme, sur un total de 54173 commerçants réquisitionnés", indique le ministère, ajoutant que ses services ont reçu, via l'application électronique "Mourafik Com", quatre (4) signalements concernant le non-respect de la permanence par certains commerçants, dans la commune de Sidi Ameur (M'Sila), d'Arris (Batna) et de Bordj Ghedir (Bordj Bou Arreridj), à l'issue desquels les équipes de contrôle ont procédé à des opérations d'inspection et pris les mesures légales requises à l'encontre des contrevenants, conformément à la législation en vigueur. Le ministère a également salué les commerçants qui ont respecté le programme de permanence et assuré la disponibilité des produits et la continuité des services aux citoyens durant le congé de l'Aïd, réitérant son appel "à l'ancrage de la culture du respect du programme de permanence, au regard de son importance pour les citoyens afin de répondre à leurs besoins durant les occasions et fêtes religieuses et nationales".

Projet intégré de production de lait dans le sud du pays

Signature de la convention finale

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a coprésidé, jeudi, avec le conseiller auprès du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, la cérémonie de signature de la convention finale relative à la mise en œuvre du projet intégré de production de lait en poudre dans le sud du pays, l'un des plus grands projets agricoles d'une valeur de 3,5 milliards de dollars. La convention a été signée par la Directrice générale de l'investissement et du foncier agricoles au ministère, Mme Souad Assaous, et le président du conseil d'administration de la société Baladna-Algérie, M. Ali Al-Ali, en présence de cadres du ministère et du directeur général du Fonds national d'investissement (FNI), indique un communiqué du ministère. A cette occasion, une convention sur l'acquisition de lait en poudre produit par le projet a également été signée entre la société Baladna-Algérie et l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL). La convention a été signée par le président du conseil d'administration de la société Baladna-Algérie et le directeur général de l'ONIL, ajoute la même source. Le projet sera réalisé sur une superficie de 117.000 hectares, incluant des fermes pour la production de fourrages, des fermes pour l'élevage de vaches et la production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de production de lait en poudre. Ce projet stratégique vise à "produire localement 50 % des besoins du marché national en lait en poudre, en vue d'atteindre l'autosuffisance ainsi qu'à approvisionner le marché local en viande rouge, à créer des postes d'emplois et à contribuer à l'augmentation du nombre de têtes bovines.

Aïd El Fitr en Algérie

Une célébration dans la compassion et la sérénité

Le peuple algérien célèbre lundi, à l'instar d'autres peuples musulmans, la fête de l'Aïd El Fitr dans une ambiance de compassion et de sérénité, en ayant une pensée pour le peuple palestinien victime d'agressions atroces de la part de l'occupant sioniste. Les Algériens célèbrent cette fête marquant la fin du mois sacré de Ramadhan dans la piété et la sérénité, mais aussi une joie entamée par les souffrances des Palestiniens, notamment la population de Ghaza, soumis à une intensification des agressions et des déplacements forcés commis par l'armée sioniste en flagrante violation du droit international. Dans son message de vœux adressé au peuple algérien à cette occasion, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a spécifié d'une pensée particulière, "nos frères palestiniens en proie à l'oppression de l'occupation, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder Sa miséricorde à leurs martyrs, de guérir leurs blessés, et d'apporter la victoire à leurs résistants". Lors de la prière de l'Aïd, les imams ont, aussi, évoqué dans leurs prêches, les souffrances des Palestiniens qui passent ce jour dans la ter-

reur et sous les bombardements de l'armée d'occupation sioniste. Ils ont appelé ainsi, les fidèles à "se solidariser avec nos frères en Palestine et à Ghaza, et à faire preuve de compassion à leur égard". En dépit de tout, et conformément aux préceptes de l'islam, les fidèles ont marqué cette journée. Dès l'aube, et aux premières lueurs du jour, pour la plupart vêtus de blanc, ils se sont dirigés vers les mosquées pour accomplir la prière de l'Aïd. Dans une atmosphère empreinte de piété, de sérénité et de quiétude, ils ont imploré la miséricorde de Dieu, après un mois de jeûne. Les imams ont rappelé, à cette occasion aux fidèles les recommandations de l'islam les exhortant à faire preuve de fraternité, de solidarité et de compassion en ce jour béni, soulignant l'importance de ces principes qui renforcent les fondements de la cohésion sociale. Une fois la prière terminée, les citoyens ont échangé les vœux avec leurs familles, amis et voisins, consacrant ainsi les valeurs intrinsèques de ce jour, synonyme de pardon, de tolérance et de renforcement des liens familiaux. Si certains ont opté, pour une raison de praticité, d'éloignement ou autre, l'envoi des

messages SMS pour adresser leurs vœux, d'autres ont préféré le déplacement et rendre visite à leur famille et leurs proches, perpétuant ainsi une tradition profondément ancrée dans la société. Parés de leurs plus beaux habits, les enfants ont semé de la joie dans les rues et les quartiers. L'Aïd El Fitr est également un moment propice pour les bienfaiteurs et les associations caritative pour se rendre au chevet des malades dans les hôpitaux, en particulier ceux dont les familles sont éloignées, ainsi que des personnes âgées dans les établissements spécialisés, afin de partager ces moments festifs. Et comme de traditions, le jour de l'Aïd est aussi l'occasion de se recueillir, dans une ambiance de méditation et de piété, à la mémoire des proches disparus. Ainsi, les cimetières ne désertent pas et connaissent une affluence inhabituelle. Par ailleurs, plusieurs secteurs du service public ont pris des mesures pour permettre aux citoyens de célébrer l'Aïd dans les meilleures conditions possibles. Cela inclut le transport public, les bureaux de Poste, les commerces, ainsi que la mobilisation des différents corps de sécurité.

Durant la période du 27 mars au 1er avril

Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à In Guezam, et cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 27 mars au 1er avril en cours, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 27 mars au 1er avril 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le ca-

dre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé «Hadj Osmane Goumar» s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam en 6ème Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 05 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (23) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'intro-

duction de 06 qx et 80 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (4,513) kilogrammes de cocaïne et (214 929) comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Adrar et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 136 individus et saisi 26 véhicules, 148 groupes électrogènes, 54 marteaux piqueurs, 02 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "06 autres individus ont été arrêtés et un pistolet automatique, 03 fusils de chasse, 67 524L de carburants, ainsi que (28) quintaux de tabacs et (2,55) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Avariées et non conformes

Plus de 18 tonnes de produits alimentaires saisies à Constantine

Une quantité de produits alimentaires avariés et non conformes, estimée à 18,77 tonnes, a été saisie dans la wilaya de Constantine, durant le mois de Ramadhan, a déclaré mardi à l'APS, le directeur du commerce, Sid Ali Merdas. Cette quantité a connu une hausse évaluée à 10 %, par rapport à celle retirée du marché durant la même période de l'année dernière, atteignant 16,95 %, a révélé le même responsable, précisant que ce résultat, jugé « positif » est du à l'intensification des opérations de contrôle effectuées tout au long du mois sacré, visant la protection de la santé du consommateur

et la lutte contre les pratiques commerciales illicites. Pas moins de 21.302 interventions ont été effectuées durant ce mois sacré, ayant entraîné l'élaboration de 951 procès-verbaux (PV) et l'établissement de 952 infractions, a-t-il précisé, notant que les principales contraventions concernent le manque d'affichage des prix et d'hygiène, défaut d'étiquetage, absence d'autocontrôle des produits exposés à la consommation et du registre du commerce, produits impropres à la consommation et non respect des prix réglementés. Merdas a également indiqué que 60 échantillons de produits de large consommation ont été

prélevés durant la même période pour des analyses microbiologiques, soulignant que 124 proposition de fermeture administrative de locaux commerciaux, ont été établies à travers les 12 communes ciblant, notamment des boulangeries, des pâtisseries, des cafés, des fast-foods et des commerces d'alimentation générale. Les brigades de contrôle et de lutte contre la répression des fraudes ont enregistré, en outre, d'autres infractions liées au défaut de facturation dépassant 1,1 milliard DA, de produits alimentaires et industriels dont près de 80 % représentent des produits alimentaires, a-t-on affirmé.

Gendarmerie nationale d'Ain Temouchent

Saisie de 09 quintaux de viande blanche avariée

La Brigade de protection de l'environnement de la Gendarmerie nationale (GN) d'Ain Temouchent a procédé à la saisie et à la destruction de 9 quintaux de viande blanche impropre à la consommation humaine. Lors d'une patrouille de contrôle des chambres froides et des conditions de stockage des produits alimentaires dans la commune d'El Amria, les gendarmes ont découvert une quantité importante de viande blanche avariée, stockée dans des caisses en plastique présentant une décoloration. Une commission composée d'agents du commerce, de représentants des services agricoles et d'un vétérinaire a confirmé que la viande était impropre à la consommation humaine. En présence du propriétaire, il a été décidé de procéder à sa destruction. Après avoir informé le procureur de la République compétent, la viande saisie a été détruite au centre d'enfouissement technique d'Ain Temouchent.

Suite à une collision entre deux véhicules

10 personnes blessées à Batna

Un accident de la circulation survenu, mardi soir dans la wilaya de Batna, a fait 10 blessés, selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Le sinistre s'est produit vers 23h15 sur la rocade de la commune de Batna, impliquant une collision entre deux véhicules. Les équipes de la Protection civile sont immédiatement intervenues pour secourir les victimes. Les blessés, qui présentaient des plaies de gravité variable, ont été pris en charge et évacués vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Les causes exactes de l'accident n'ont pas encore été précisées, mais les autorités compétentes mènent une enquête pour déterminer les circonstances du drame.

Monoxyde de carbone

03 personnes mortes

par asphyxie à Oum Bouaghi

Trois personnes sont décédées lundi à Oum El Bouaghi par asphyxie au monoxyde de carbone, a appris l'APS auprès de la direction de wilaya de la protection civile. Le lieutenant Mehdi Medfouni, responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, a précisé que les éléments de la protection civile sont intervenus à 09h40 dans une maison de la cité Omar Ben El Khattab du chef-lieu de la commune d'Ain El Beida pour évacuer les corps des 3 victimes âgées entre 30 et 70 ans. Les corps des victimes, ont été déposés à la morgue de l'hôpital Salah Zerdani d'Ain Beïda, tandis qu'une 4e personne en état de choc, a été évacuée aux urgences du même établissement, a encore indiqué le même officier, ajoutant que les services de sécurité ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

Durant le mois de Ramadhan

161 morts et 6.383

blessés sur les routes

La Protection civile a enregistré 4450 accidents ayant causé 161 morts et 6383 blessés sur les lieux des accidents dans un laps de temps durant le mois de Ramadhan. Les taux de mortalité les plus élevés ont été enregistrés au niveau des wilayas de Tamanrasset (16 décès et 54 blessés), Alger (9 décès et 521 blessés) et Boudjades (9 décès et 163 blessés). Durant le 1er jour de l'Aïd El-itr, 6 personnes sont mortes sur les routes et 313 autres ont été blessées, précise la même source. 9 personnes sont décédées et 522 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 39 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain dans leurs domiciles respectifs à travers plusieurs wilayas, indique le même bilan qui fait état de quatre décès, (trois dans la wilaya d'Oum El Bouaghi et un autre à Constantine).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 4112400022199

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°41/2025

La Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres relatif à la réalisation des : TRAVAUX DE VRD TERTIAIRES D'HABITAT RURAL GROUPE LOT : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT +ECLAIRAGE PUBLIC DES 11 LOGEMENTS RURAUX GROUPE AIN BENT SOLTAN COMMUNE DE OUED TAOURIRA , DAIRA DE MERINE, WILAYA DE SIDI BEL ABBES

Tout opérateur économique, pouvant être une ou plusieurs personne(s) physique(s) et/ou morale(s) publique(s) et/ou privée(s) s'engageant individuellement ou solidairement dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, ayant le droit de participer à cet avis est celui dont les capacités répondent aux critères sous cités

LOCALITE	ELIGIBILITE		
	Capacités professionnelles	Capacités financières	Capacités techniques
TRAVAUX DE VRD TERTIAIRES D'HABITAT RURAL GROUPE LOT : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT +ECLAIRAGE PUBLIC DES 11 LOGEMENTS RURAUX GROUPE AIN BENT SOLTAN COMMUNE DE OUED TAOURIRA , DAIRA DE MERINE, WILAYA DE SIDI BEL ABBES	certificat de qualification et de classification professionnelle	chiffre d'affaire moyen des trois dernières années	Références professionnelles
	Catégorie 02 ou plus en TRAVAUX PUBLICS comme activité principale ET BATIMENT comme activité secondaire OU Catégorie 02 ou plus en BATIMENT comme activité principale ET TRAVAUX PUBLICS comme activité secondaire	Egal ou supérieur à : 4.600.000,00 DA	Ayant réalisée au moins deux (02) projets en travaux de voirie et deux (02) projets en travaux d'aménagement

NB :

- > Les offres présentées par un groupement momentané d'entreprises solidaire (nature exigée) de deux ou plusieurs entreprises associées doivent répondre aux conditions suivantes :
- Joindre une convention notariée qui désigne le chef de file (mandataire).
 - Le chef de file (mandataire) doit posséder la majorité des actions.
 - Le chef de file (mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité en termes de capacités techniques (références) et professionnelles définies ci-dessus, en tant qu'entreprise seule ;
 - chaque membre doit posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 02 ou plus dans le domaine de TRAVAUX PUBLICS OU BATIMENT en cours de validité ;
 - les membres du groupement doivent signer les lettres de soumission, les déclarations à souscrire et les déclarations de probité.
 - Le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité (capacité financières et techniques : moyens humains et matériels) ;
- > Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années est justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices ; ; + C20 (Le soumissionnaire dont l'entreprise à moins de trois ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création)
- Les références professionnelles seront justifiées par attestations délivrées par un maître d'ouvrage public
 - L'offre retenue est l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre la moins-disante, parmi les offres pré-qualifiées techniquement.

Les offres comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

- 1- Le dossier de candidature contient :
- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
 - Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
 - Une copie du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
 - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- a. a/Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification valide voir l'article 02 du cahier des charges.
b. b/Capacités financières : justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices +C20
c. c/Capacités techniques : les références professionnelles moyens humains et matériels (voir l'article 02 et 18 du cahier des charges)
- N. B :** Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire provisoire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Ces documents sont notamment constitués par ce qui suit :
- Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique ;
 - L'extrait de casier judiciaire valide le jour de l'ouverture des plis ;
 - Pièces fiscal et parafiscal (CNAS- CASNOS- CACOBATH)
 - l'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs;
 - Une copie de la carte ou du document portant le numéro d'identification fiscale ;
 - Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux relatifs à l'année 2024 délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale.
- 2- L'offre technique contient :
- une déclaration à souscrire renseignée, datée, visée et paraphée ;
 - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3- L'offre financière contient :
- la lettre de soumission renseignée, datée, visée et paraphée ; en chiffre et en lettre
 - le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cachetée et datée ;
 - le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cachetée et datée ;
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°41/2025. TRAVAUX DE VRD TERTIAIRES D'HABITAT RURAL GROUPE LOT : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT +ECLAIRAGE PUBLIC DES 11 LOGEMENTS RURAUX GROUPE AIN BENT SOLTAN COMMUNE DE OUED TAOURIRA , DAIRA DE MERINE, WILAYA DE SIDI BEL ABBES
- Les offres seront déposées au bureau d'ordre général auprès de la direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Sidi Bel Abbès « Rue El Moudjahed Menad Boulououar HAI EL BADR, SIDI BEL ABBES »
- NB : les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.
- La date de dépôt des offres est fixée le 15^{eme} jour de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 12h00.
 - Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
 - la période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois
 - Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la D.U.A.C de Sidi Bel Abbès.



هيبروك للنقل البحري

HYPROC SHIPPING COMPANY
AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA

NIF N°: 0 999 3101 03669 77

Tel: 213.41.82.15.15/16.16 fax: 213.41.82.18.18

**Notice of International Call for
Prequalification
N° 01/HYPROC SC/ C&O/2025
FOR THE PURPOSE OF ESTABLISHMENT OF
SHIPOWNER'S SHORTLIST**

HYPROC Shipping Company, located at ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 - Oran- Algeria, launches an international call of prequalification N° 01/HYPROC SC/C&O/2025 for the purpose of establishment of shipowner's shortlist.

Candidates interested in this international call for prequalification can, as soon as it is published in Bausem, and two daily national newspapers or from HYPROC SC website, obtain a copy of the prequalification specifications from the "La Cellule Centrale des Marchés" (CCME), ZHUN USTO - BP 7200 Es-Seddikia- Oran 31025 Algeria, against presentation of Power of Attorney and bank voucher for prequalification fees fixed at 50 Euros, net of bank charges for the Beneficiary.

The payment and/or the transfer must be made to the bank account of HYPROC SHIPPING COMPANY in the following address:

Banque Extérieure d'Algérie (BEA), AGENCE EL DJAMEL ORAN.

RIB number: 002 00081 081 22000 36/49

SWIFT: BEXA DZ AL 081.

Beneficiary: HYPROC SHIPPING COMPANY SPA

Interested Candidates can also, upon requesting it, receive prequalification specifications (E-mail) at the following address: ccme@hyproc.dz.

Candidate's applications have to be transmitted or handed in double sealed envelope to:

Cellule Centrale des Marchés de l'Entreprise-CCME
HYPROC SHIPPING COMPANY
Zhun USTO - B.P, 7200 Es-Seddikia
ORAN 31025 - ALGERIA

The external envelope shall be anonymous and contains only the following indications:

International Call for Prequalification
N° 01/HYPROC SC/C&O/2025
Candidate's application - Do Not Open

The deadline for submitting applications is fixed on 28/04/2025 at 13 :30 and any offer received after the closing date and time will be rejected.

Candidate's applications opening ceremony will be held on 28/04/2025 at 14 :00

Candidate's applications reception dates will be considered according to the date of HYPROC's "B.O.G" (Bureau d'Ordre General)" stamped date.

If the deadline for submission of applications or the day of the opening ceremony corresponds to an Algerian holiday, these dates will be postponed to the next working day.

At the end of the processing of the applications file, the candidates whose application offers are declared compliant with Hyproc SC Requirement will be included on the short list for a period of Three (03) years.

Quatre inspecteurs dépêchés aux gares USTO, Cité Djamel et Bahia Plan exceptionnel de Transport durant l'Aïd el Fitr

Par B.Habib

A l'effet de ne pas surseoir aux dispositions mises en œuvre du système de Permanence du transport public intercommunal, inter wilaya et par taxi pendant les trois jours de la fête sacrée de l'Aïd el Fitr, sur orientations du ministre des transport Saïd Sayoud, et en application des instructions du premier responsable de la wilaya d'Oran, Samir Chibani, la direction de transport de la wilaya a pris des mesures draconiennes pour garantir la disponibilité et la fluidité du transport à travers ses différents modes et variantes dans le cadre de la célébration de la fête sacrée, à travers notamment la mise en œuvre d'un Plan «exceptionnel» de transport, consistant en la mobilisation, entre autres, de plus de 180 lignes de bus et d'un certain nombre de taxis des lignes inter wilayas et intercommunales pour permettre aux citoyens d'accomplir dans de bonnes conditions leurs visites rituelles, de partage et de communion entre les musulmans. Quatre inspecteurs de contrôle du secteur de transport ont été réquisitionnés pour suivre si le système de permanence mis en place a été res-



pecté suivant les consignes du ministre et du wali. Des images vidéos des trois gares routières des taxis, USTO, Cité Djamel et la station El Bahia ont été envoyées au ministre des transport avant et pendant les jours de la fête, pour s'enquérir sur la situation du transport des citoyens à l'occasion de la célébration de l'Aïd el Fitr. Les taxis surtout ont été appelés à participer activement à facilitation des déplacements et la mobilité

des riverains entre les villes, les agglomérations locales et inter wilaya. Parmi les points noirs persistant de la fête et en rapport à la rareté remarquée durant le premier jour de la fête, en termes de disponibilité de bus desservant le périmètre urbain centre d'Oran comme la ligne «11» et «P1» à l'exception, peut-être, de certains périphériques comme le «B» de Maraval lequel a été renforcé pour les mêmes circonstances.

La ministre de la Solidarité nationale à Oran

Partager la joie de l'Aïd avec les enfants malades du cancer et les personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Soraya Mouloudji a partagé, mardi à Oran, la joie de l'Aïd avec les enfants malades du cancer, les enfants assistés et les personnes âgées, a-t-on constaté. A cette occasion, Mme Mouloudji a supervisé une cérémonie au cours de laquelle elle a partagé la joie de l'Aïd El-Fitr avec les résidents de l'établissement de l'enfance assistée et les pensionnaires de la Maison des personnes âgées de la ville d'Oran, ainsi qu'une visite aux enfants et leurs mères au service d'oncologie pédiatrique de l'Etablissement spécialisé dans le traitement des cancers «Emir Abdelkader», sis dans la localité d'El-Hassi, au chef-lieu de la wilaya d'Oran. La célébration, organisée à l'occasion du deuxième jour de l'Aïd El-Fitr, a été marquée, par ailleurs, par des activités et des spectacles humoristiques et culturels pour les enfants, comprenant des morceaux de musique andalouse interprétés par l'artiste Rym Hakiki, indique-t-on. La ministre a également supervisé une cérémonie lors de laquelle des cadeaux ont été remis aux enfants ainsi qu'aux personnes âgées. Dans une déclaration à la presse, Mme Mouloudji a indiqué: «nous sommes au deuxième jour de l'Aïd El-Fitr et il est important pour nous de rendre hommage à ses petits êtres innocents, nos chers parents, et il était nécessaire de rendre visite à nos enfants malades pour nous assurer de leur bien-être et leur montrer que nous sommes à leurs côtés, et que nous pensons à eux et



à leur confort». Elle a également salué « les efforts déployés par les équipes médicales et pédagogiques travaillant dans les établissements de santé et ceux relevant du ministère

de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, qui accomplissent leurs missions avec dévouement, sincérité et sens des responsabilités».

Au premier jour de l'Aïd

08 victimes lors d'un renversement d'un taxi collectif

La chance n'a pas souri le jour de l'Aïd à plusieurs passagers d'un moyen de transport collectif, reliant la ville d'Oran et la commune de Bethioua. En effet, il était environ 18 heures 13 minutes lorsque les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés. L'alerte a été lancée suite à un grave accident survenu au niveau de la route nationale N°11, sur le territoire de la commune de Bethioua. Selon une source officielle, il s'agit du renversement d'un taxi collectif qui a fait 08 victimes. Ces derniers ont été touchés sérieusement dans plusieurs endroits de leurs corps. Après avoir reçu les premiers soins, les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de cet accident.

A.Kader

Du 9 au 12 avril 2025 à Oran

27ème Salon international de la santé

La 27ème édition du Salon international de la santé "SIMEM" se tiendra du 9 au 12 avril 2025 au Centre des conventions d'Oran, sous le thème "Cap sur la santé connectée et l'avenir de la médecine", a-t-on appris auprès des organisateurs. Reconnu comme le plus grand salon dédié à la santé en Algérie et en Afrique du Nord, le SIMEM regroupera, dans cette nouvelle édition, près de 200 exposants représentant 600 firmes nationales et internationales de 38 pays, indique un communiqué de l'agence organisatrice "Evencia". Cet événement met en lumière les dernières innovations en matière de santé, de technologies médicales et de solutions pharmaceutiques, a-t-on fait savoir de même source. "Il s'agit d'une plateforme idéale pour les échanges, le réseautage et la découverte des dernières avancées", a-t-on encore souligné, ajoutant que l'événement sera marqué par un programme riche en conférences, ateliers et tables rondes. Les Journées scientifiques du SIMEM (JSS), organisées en marge de l'exposition, offrent un éclairage sur les dernières avancées médicales et technologiques à travers des interventions d'experts dans diverses spécialités comme la néphrologie, la dialyse et la transplantation rénale, la radiologie et l'échographie, la médecine nucléaire, l'orthopédie et la réhabilitation, la pneumophthysiologie, la réanimation et l'anesthésie, la e-santé et le génie biomédical. Un Talk & Show est également au programme, avec un espace d'échanges et de démonstrations dédié aux innovations du secteur. Le salon offre également l'opportunité des découvrir des innovations majeures, telles que les équipements médicaux ultra-modernes, le robot chirurgical de dernière génération, les solutions numériques pour la gestion des établissements de santé.

Lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes à Oran

04 individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Oran a ordonné le placement de quatre individus en détention provisoire, suite à la saisie d'une quantité de drogues dures et de comprimés psychotropes que transportait un camion le 23 mars en cours, a indiqué, jeudi, un communiqué du procureur de la République près de cette instance judiciaire. « En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran informe que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogues, de comprimés psychotropes et de blanchiment de leurs revenus criminels, le service régional de lutte contre le trafic de drogue à Tlemcen, relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a saisi le 23 mars 2025 une quantité de 42 kg de drogue dure (Cocaïne) et 599.370 comprimés psychotropes de type Prégabaline que transportait un camion dans la ville d'Oran, ajoute la même source. La poursuite de l'enquête préliminaire a permis la saisie d'une somme d'argent importante et de dix véhicules de différentes marques avec l'arrestation de quatre individus répondant aux initiales (K.S), (Z.M), (A.Y) et (A.R.M) qui ont présentés, à la date du 27 mars 2025, devant le juge d'instruction pour importation, possession, transport, stockage, obtention de drogues et de comprimés psychotropes aux fins de la vente illicite dans le cadre d'un groupe criminel organisé et le trafic de haut degré de gravité, menaçant la santé publique, et blanchiment d'argent », précise la même source. Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

Saïda

Aïd-el-fitr, dans une ambiance festive

C'est par procession que les fidèles se sont rendus tôt le matin lors du premier jour de l'Aïd dans les différentes mosquées que compte la wilaya de Saïda où ils ont pu accomplir la prière rituelle marquant la fin du Ramadhan. Le Wali accompagné des responsables civiles et militaires était parmi les fidèles de la grande mosquée "Emir AEK". Dans son prêche prononcé, l'Imam a rappelé les grands principes qui doivent guider les rapports entre les membres de la communauté tout en souhaitant prospérité et paix. A la fin de la cérémonie, les fidèles s'adonnèrent aux échanges de vœux - aux accolades fraternelles pour ensuite rentrer chez eux où comme de coutume - ils peuvent déguster les sucreries préparées pour la circonstance. L'Aïd est aussi une occasion pour les familles de se rendre aux cimetières pour se recueillir sur les tombes de leurs proches ou rendre visite aux malades hospitalisés. Notons aussi que le ciel a été favorable à l'ambiance festive qui a été empreinte d'une touche de convivialité et qui a permis d'oublier quelque peu le quotidien souvent pénible... Allez Aïd Mabrouk !

OULD OGBAN

EPIC Nadifh Sidi Bel Abbès 417 agents et 34 camions pour le nettoyage de la ville mobilisés

Durant l'Aïd El Fitr, la ville de Sidi Bel Abbès n'a pas manqué à sa mission d'assurer la propreté de ses quartiers grâce à une mobilisation massive de l'EPIC Nadifh.com. Pas moins de 417 agents et 34 camions de collecte ont été déployés pendant les deux jours de la fête pour maintenir la ville propre et accueillante. L'entreprise publique de nettoyage a mis en place un dispositif spécial pour cette période de forte affluence. Les agents de Nadifh ont été chargés de balayer les rues, les places publiques, les marchés et les lieux de prière. Ils veilleront également à la collecte des ordures ménagères et au nettoyage des abords des immeubles. Afin d'assurer un service efficace, les rotations des camions de collecte ont été renforcées. Les agents de Nadifh ont travaillé en étroite collaboration avec les citoyens pour maintenir la propreté de la ville pendant les festivités. La direction de l'EPIC Nadifh a appelé les habitants de la wilaya à participer à cet effort collectif en respectant les horaires de collecte et en évitant de jeter les ordures dans les lieux publics sous le slogan "Ensemble, faisons de cet Aïd El Fitr un moment de joie et de partage dans une ville propre et accueillante".

M.Nouar

Sidi Bel-Abbès

Lancement de la réalisation de plus de 50 projets d'habitat

Pas moins de 51 projets de réalisation de 2409 logements de différentes formules, ont été lancés au mois de mars courant à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération concerne 28 communes et comprend 2000 logements publics locatifs et 409 unités sous d'autres formules, dont quatre projets de logements participatifs et sociaux, ainsi que de logements location-vente. Ces projets s'insèrent dans le cadre de 64 projets concernant dix secteurs différents répartis sur 35 communes, lancés récemment dans le but de renforcer les efforts de l'Etat pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Dans ce cadre, la première pierre a été posée pour la construction de 360 logements publics locatifs dans la commune de Telmouni et 260 logements de la même formule dans le quartier Beni Ameur, au chef-lieu de la wilaya, ainsi que 90 logements et 200 unités de logements publics locatifs dans les communes de Ras El Ma et Telagh, respectivement, a-t-on indiqué. A noter que ces opérations ont eu lieu dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de la fête de la victoire, célébrée le 19 mars, et ont été accompagnées du lancement de nombreux projets dans 10 secteurs différents.

Tissemsilt

Aïd El Fitr dans la ferveur et la piété



Par ABDENOUR M.

C'est dans un climat de piété et de ferveur qu'a été célébrée cette année la fête de l'Aïd el Fitr 2025 à Tissemsilt, marquée également par d'importantes activités de solidarité avec les couches démunies à l'effet de leur permettre de passer cette fête dans la joie et ressentir au plus profond d'eux-mêmes, les vertus de cette action humanitaire et de fraternité. La prière de l'Aïd a été effectuée en présence du wali de la wilaya de Tissemsilt, M.Bouzaid Fethi ainsi que le président d'APW, les autorités civiles et militaires de cette wilaya, en présence de nombreux citoyens au niveau de la mosquée "Abou Bakr Seddik" du chef-lieu de wilaya.

L'effervescence de l'Aïd gagna très vite les artères de toutes les communes de cette wilaya où les populations auront accompli leur mois de jeûne dans la tranquillité et avec beaucoup de sérénité. Dès les premières heures de la matinée et après l'échange des vœux, les citoyens se rendront en effet nombreux vers les cimetières où ils se sont recueillis sur la tombe de leurs proches avant de rejoindre, accompagnés de leurs enfants exhibant leurs plus beaux habits vers les lieux et autres espaces de loisirs et de détente, véritablement trop exigus en cette journée de fête. Alors que sur les grandes placettes de la ville, beaucoup se rabattront sur les endroits bien connus. Sur un

autre terrain, d'ordre humanitaire et de fraternité, les visites que rendaient de nombreux citoyens aux malades au niveau des hôpitaux et autres structures sanitaires étaient révélatrices de souhait de chacun d'aller redonner le sourire à tous ces patients et leur faire partager une fête qui devait, entre autres, faire que tous les enfants soient heureux en pareille circonstance. En prévision de l'affluence et des déplacements massifs qu'engendre la fête, les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt mettent en place un dispositif renforcé. La police et la gendar-

merie nationale intensifient les patrouilles, notamment aux abords des mosquées, des cimetières, des marchés et des axes routiers principaux. Parmi les mesures adoptées figurent la surveillance accrue des lieux de culte, la gestion du flux de circulation et la sensibilisation des automobilistes aux dangers de la conduite imprudente, notamment l'utilisation du téléphone portable au volant. Les autorités insistent sur la nécessité d'une vigilance accrue pour éviter les accidents de la route, fréquents durant cette période de festivités.

Sidi Bel Abbès

Installation du nouveau directeur de l'éducation



Par Mohamed Nouar

Le nouveau directeur de l'éducation, Chaabane Mohamed succédant à Mme Imane Settouti appelée à d'autres fonctions, a officiellement été installé ce jeudi 27 mars 2025, par le premier responsable de l'exécutif Hadji Kamel au siège de la wilaya en présence du directeur adjoint des ressources humaines, représentant Monsieur le Ministre de l'Éducation, de la directrice précédente et du chef de Cabinet du Wali. La cérémonie de passation de consigne qui s'est déroulée en présence de personnalités clés du secteur de l'éducation, notamment le secrétaire général de la direction de l'éducation, le Directeur Adjoint des Ressources Humaines, le représentant du Minis-

tre de l'Éducation, et divers chefs de départements, a marqué un tournant à la Direction de l'éducation de Sidi Bel Abbès. M. Chaabane Mohammed apporte une riche expérience à ce poste, ayant précédemment occupé les fonctions de Directeur de lycée à Batna, puis de Secrétaire Général de la Direction de l'Éducation à Oum El Bouaki. Mme Imane Settouti, quant à elle, est reconnue pour son intégrité et son travail acharné dans le secteur de l'éducation.

Il est noté qu'au cours de son passage, à la tête de la direction de l'éducation de Sidi Bel Abbès, Mme Imane Settouti a tissé des liens solides avec divers acteurs dont les associations de parents d'élèves, le secteur de la formation professionnelle et la direction de la Solidarité de l'Activité.

Ouargla

Nécessité d'une stratégie participative pour lutte contre l'invasion acridienne

La nécessité d'élaborer une stratégie collective pour lutter contre l'invasion des criquets pèlerins dans les wilayas du Sud a été vivement recommandée, mercredi dernier à Ouargla, par les participants à une rencontre régionale de coordination sur l'élaboration d'un plan préventif de lutte contre l'invasion acridienne dans le Sud du pays. Les intervenants, des cadres centraux et locaux, ont souligné l'importance d'œuvrer inlassablement à la prévention et la lutte contre ce fléau pour protéger le potentiel agricole national et préserver la sécurité alimentaire, à travers l'élaboration d'une stratégie participative impliquant des représentants des différents secteurs concernés, pour lutter contre l'invasion des criquets pèlerins dans les wilayas du Sud du pays. Le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche (MADRDP), Hamid Bensaâd, a mis l'accent sur l'identification, sous la supervision des experts de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), des lieux d'éclosion des criquets, à l'effet de freiner leur reproduction, et d'accompagner l'INPV dans la préparation d'un plan de lutte aérienne sur les étendues infestées, ainsi que la formation des agriculteurs sur la posologie d'usage des pesticides par précaution sanitaire. «La situation est sous contrôle», a rassuré le même responsable qui a appelé à être vigilant, notamment dans les wilayas du Sud, avant de faire part de la délimitation de bases d'intervention dotées de quantités suffisantes de pesticides, de produits chimiques et de moyens



d'aspersion, en plus, à titre préventif, de la mise à la disposition des agriculteurs des wilayas exposées au risque d'invasion acridienne, de quantités de pesticides. Le SG du MADRP a assuré aussi que « tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la lutte contre ce fléau, en sus de l'équipement des équipes de surveillance et de prospection de 18 drones pour l'observation et la localisation de mouvements acridiens, en vue d'une intervention rapide, le cas échéant, et la protection des périmètres et pôles agricoles, notamment les cultures stratégiques. Pour leur part, les walis prenant part à la rencontre (en présentiel ou par visioconférence) ont fait le point sur la situation de l'invasion acridienne au niveau de leur wilaya et les actions des comités de vigilance installés, outre la définition des ressources humaines et logistiques mobilisées pour l'opération, ainsi que les carences accusées dans

la lutte contre l'invasion acridienne. Parmi les autres recommandations formulées par les participants, l'organisation de sessions de formation au profit des intervenants dans cette opération, l'intensification de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation, via les radios locales et les réseaux sociaux, en direction des agriculteurs et des citoyens en général, à l'effet de leur fournir des informations fiables et précises pour éviter toute fausse information liée à la situation acridienne. Initiée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec le concours des ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, les travaux de cette rencontre régionale de coordination ont été marqués par la présentation, par des spécialistes de la lutte antiacridienne, de communications et de suggestions afférentes à l'élaboration du plan préventif.

Mosquée Emir-Abdelkader de Constantine

Un phare scintillant de mille feux durant le mois de Ramadhan

Avec la ville des ponts suspendus pour écrin, la mosquée Emir-Abdelkader de Constantine, joyau architectural évoquant la grandeur de la civilisation musulmane, se dressant tel un symbole intemporel de l'histoire, du patrimoine et de la science, scintille de mille feux durant le mois sacré de Ramadhan. Dès la tombée du jour, moins de 15 ou 20 minutes après l'appel à la prière du Maghreb, des grappes de fidèles commencent à affluer à la mosquée, symbolisant la foi des Algériens et leur attachement à leur patrimoine spirituel et religieux. Hommes, femmes, personnes âgées, jeunes et même enfants remplissent l'immense parvis, les cours et les couloirs de ce lieu du culte, donnant à la mosquée l'aspect d'une mer emplie de ferveur et de piété. Les prières sont accueillies, dès le franchissement de la majestueuse porte d'entrée, avec ses décorations andalouses élaborées, tandis que les deux minarets, d'une finesse telle qu'ils en paraissent fragiles, semblent s'élever avec élégance vers le ciel et donnent l'impression, lorsque retentit l'appel à la prière, que le temps s'est figé entre les murs de cet édifice dont les constantinois, comme tous les algériens, sont très fiers. Le Dr Youcef Al-lal (Khatib de la mosquée Emir Ab-

delkader de Constantine), responsable de l'organisation des cours dispensés à la mosquée durant le mois sacré, souligne, dans une déclaration à l'APS, que les prêches et les "chaires scientifiques" (cours pour de petits groupes) constituent un point fort du programme du Ramadhan que la mosquée élabore chaque année, donnant lieu, notamment, à des conférences destinées à éclairer les fidèles quant aux vertus du jeûne et sur l'impact du mois sacré sur la vie d'un musulman. La mosquée a été construite dans les années 1970 à l'initiative du regretté président Houari Boumediène, pour véhiculer les valeurs de l'islam et de la science. Ses façades décorées de sculptures andalouses, son imposante coupole en marbre, de 64 m de haut, et ses minarets de 107 m, s'élançant vers le ciel, sont autant de détails qui confèrent à la mosquée "une présence majestueuse qui appelle à la sérénité et au recueillement", selon le Dr Toufik Amer, professeur en sciences de la Charia et imam de la mosquée. La mosquée Emir-Abdelkader est devenue un pôle de rayonnement du savoir et une école pour les érudits. Ses rôles sociaux se manifestent dans la résolution des litiges et des problèmes familiaux, ainsi que dans ses activités caritatives et de solidarité, tel-

les que la distribution du Couffin de Ramadhan, de la Zakat El-Fitr et des soins aux malades, en plus de sa principale caractéristique, qui est d'emplir l'esprit à travers les leçons du Ramadhan et la sélection des meilleurs récitants et psalmodiers du Saint Coran. Ce lieu du culte musulman abrite également une université spécialisée dans les sciences islamiques. Abdelaziz Chali, professeur de jurisprudence islamique à l'université Emir-Abdelkader, souligne l'intégration de l'université des sciences islamiques à la mosquée " procédait d'une vision avant-gardiste destinée à promouvoir une pensée islamique modérée, vu que les étudiants du savoir dans leurs différentes disciplines se rassemblent dans cet espace alliant connaissance et spiritualité". Inauguré en 1994, cet édifice islamique est la troisième plus grande mosquée d'Algérie en termes de superficie, pouvant accueillir environ 15.000 fidèles grâce à ses deux salles de prière, dont l'une pour les femmes, ainsi qu'une grande place centrale qui offre un large espace aux fidèles qui peuvent y méditer ou échanger entre eux, faisant de cette mosquée un centre approprié pour le ressourcement, l'enseignement et la recherche en sciences islamiques où se manifestent les valeurs de tolérance et d'ouverture.

Mila

Lancement de la commercialisation de la pomme de terre déstockée

La wilaya de Mila a lancé la commercialisation de pommes de terre stockées en chambres froides afin de stabiliser les prix de ce produit de grande consommation, a annoncé samedi le directeur du commerce, Abdelouahad Khelfaoui. L'opération, qui se déroulera « progressivement », a débuté vendredi avec le déstockage de 600 quintaux par la Société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa). Ces pommes de terre ont été acheminées vers le marché de gros d'Oued Athmania, a précisé la même source à l'APS. Les grossistes ont fixé le prix de vente à 65 DA le kilogramme, afin de garantir un prix de vente au détail de 75 DA. Le déstockage se poursuivra sous la surveillance quotidienne des services du commerce. Cette mesure a été prise suite à la récente flambée des prix, qui ont dépassé les 100 DA/kg. Par ailleurs, le chef du service de régulation de la production et d'appui technique de la direction des services agricoles (DSA), Mohamed Bengouitan, a indiqué que 3 900 quintaux de pommes de terre hors saison (2024-2025) sont stockés dans 5 chambres froides de la wilaya.

Constantine

Remise des clés de 1.226 logements

Les clés de 1.226 logements inscrits dans le cadre du programme de l'éradication de l'habitat précaire dans la wilaya de Constantine ont été remises à leurs bénéficiaires. Ces logements, réalisés à l'extension de l'unité de voisinage UV 14 dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Sud-Ouest de Constantine), s'inscrivent dans le cadre du programme national visant à éliminer les habitations précaires, pour lequel les autorités locales ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour assurer son succès. La cérémonie de distribution de ce quota s'est déroulée mercredi soir sous la supervision du wali, Abdelkhalik Sayouda, en présence des autorités locales civile et militaire à la mosquée Emir Abdelkader de la ville de Constantine à l'occasion de la célébration de la Nuit du Destin (Leilat El Qadr). «L'opération représente la dernière étape du dossier de l'éradication de l'habitat précaire et un pas important dans le processus de développement social et urbain dans cette wilaya», a déclaré à l'APS, le chef de daïra de Constantine, Abdelwahab Berkan.

Djelfa

On n'oublie pas les malades et des enfants

Plusieurs associations et acteurs de la société civile de la wilaya de Djelfa ont effectué, lundi, des visites de solidarité aux profits des malades et les résidents du Centre de l'enfance assistée, pour partager la joie de l'Aïd al-Fitr, a-t-on constaté. Au service de pédiatrie de l'hôpital "Moudjahid Mahad Abdelkader" du chef-lieu de wilaya, des représentants de la société civile et des citoyens ont effectué des visites de solidarité, reflétant l'esprit des valeurs sociales durant cette fête religieuse. C'était également l'occasion d'échanger les vœux de l'Aïd avec les patients, notamment les jeunes enfants qui sont loin de l'ambiance familiale, où ils ont partagé leur joie, ce qui a grandement contribué à renforcer les liens de solidarité. Après la prière de l'Aïd à la mosquée "Si Ahmed Bencherif" dans le chef-lieu de wilaya, les autorités locales se sont rendues au Centre de l'enfance assistée, où elles ont apporté de la joie et du bonheur aux petits en leur offrant des cadeaux symboliques.

Siège de Mazagan (II partie)

Siège de Mazagan du 03 au 06 Février 1840. Période française. Les Combats de Mazagan (février 1840 Légende et Réalité titre que nous avons choisi : Ce n'est pas une simple publication sur ce sujet, c'est tout un livre qu'il faut et c'est un travail de recherche de documents qui prend beaucoup de temps. Donc voici un aperçu récolté de différents ouvrages pour avoir une idée sur cette affaire. Maintenant, qui sont ces 123 soldats qui occupaient le fort de Mazagan ? A cette question, nous avons retrouvé un document daté de 1843 en page 12 qui cite en exemple ceci : ces remplaçants, frappés de peines disciplinaires, ont été envoyés en Algérie. Ils composaient en grande partie la garnison de Mazagan. La petite garnison des héroïques défenseurs de Mazagan comptait les trois cinquièmes de son effectif dans la classe des remplaçants. C'est le genre d'énergumènes qu'il n'est pas bon de rencontrer. S'adonnant à des beuveries, le jeu de cartes, et la pipe tel était leur quotidien. Lelièvre, un voyou de la pire espèce qui devint Le fameux capitaine Lelièvre, un ignare n'ayant aucune morale. Traduit devant un conseil de guerre, était devenu après ce siège un héros hors du commun. Lelièvre termina hors cadre et mourut le 25 Mai 1851. Une autre information de taille va nous permettre de conclure cette histoire. Nous sommes le 1er Avril 1878 en séance devant les députés. Monsieur Briere député de pithiviers demandait à Monsieur Lepère, sous-secrétaire d'état à l'intérieur, si le gouvernement allait tolérer la destruction du monument élevé par souscription nationale dans la municipalité de Malesherbes en l'honneur des héroïques soldats de Mazagan. Monsieur Charpentier, député d'Etampes, répliqua tout de suite à la stupéfaction de ses collègues. Il leur dit ceci : l'histoire de la défense de Mazagan n'avait aucune authenticité. C'est une fausse nouvelle, conclut-il catégoriquement. Hilair Etienne Lelièvre est né en 1800 à Malesherbes (emplacement de l'Hôtel du lion d'Or, dans la rue de la République appelée à l'époque Rue Neuve). Ses parents étaient Étienne Lelièvre et Eleanor Dupeu. Capitaine de la 10^e compagnie du 1er bataillon d'Afrique, avec le lieutenant Magnien, le sous-lieutenant Durand et 123 soldats (des «Zéphirs») qu'on appellera les "lapins du capitaine Lelièvre", il défendit le fort de Mazagan, près de Mostaganem (Algérie) les 3, 4, 5 et 6 février 1840 contre les attaques de 12000 Arabes commandés par Mustapha Ben Thami, lieutenant d'Abdelkader. Quand le colonel Dubarail arriva à leur secours avec la garnison de Mostaganem, il leur demanda ce qu'ils voulaient et ils répondirent "Du biscuit, des cartouches et l'ennemi" (le biscuit, ce n'est pas du gâteau mais du pain cuit deux fois) Après la bataille, Lelièvre fut nommé chef de bataillon, Mazagan est la victoire emblématique de la conquête de l'Algérie et eut un retentissement national (de nombreuses villes possèdent une place ou une rue Mazagan), des récits, des poèmes, des chansons, tous dithyrambiques, furent écrits. Dans "L'enfant" Jules Vallès raconte qu'avec ses camarades, il jouait à "Mazagan". Dans "La débâcle", un vieux soldat se souvient de Mazagan. De retour à Malesherbes, il fut nommé commandant de la garde nationale de Malesherbes. Il mourut à Malesherbes en 1851. Les soldats du capitaine étaient des "têtes brûlées", qui s'étaient retrouvés dans les "Bat' d'af" après une peine de prison (à la suite de bagarres, injures à supérieur...). Trois monuments commémoratifs furent élevés à Malesherbes (ils ont été tous démolis): Une colonne érigée en 1843 (souscription nationale) sur la place du Martroi et démolie en 1878 car elle tombait en ruine et gênait la circulation. Un monument sur la place Mazagan : boulets et canons, érigé en 1880 et remplacé au même endroit en 1898 par une statue en bronze. Le dernier des «lapins», Fleuret, assista à l'inauguration de cette statue. Il mourut en 1900 à Commeny (Allier) et son corps fut enterré à Malesherbes aux côtés du Capitaine Lelièvre. Cette statue fut déposée pour être fondue en 1942. En Algérie, sur les lieux mêmes de la bataille, une colonne érigée en 1853 existe encore ainsi qu'une église portant une plaque commémorative. Ainsi se termine cet aperçu de cette histoire sur le siège de Mazagan en Février 1840. **Y.Benguettat**

Les autres jeunes dont on ne parle jamais

Par Charef Kassous

Al'instar des autres régions du pays, à Mostaganem, la frange de la population jeune est importante non seulement par le nombre mais aussi par ses diverses catégories. On peut les distinguer aussi par leur appartenance car il y a une jeunesse citadine, il y a une jeunesse rurale, il y a une jeunesse universitaire et il y a l'autre jeunesse que l'on a tendance à oublier dans les diverses approches de promotion. Il s'agit de toute cette frange de jeunes qui, pour de multiples raisons, ne figurent sur aucun plan d'action ni de programmes de promotion. Ce sont ces jeunes qui n'ont jamais été scolarisés, ou déscolarisés pour des circonstances et ceux accidentés de la vie et par conséquent n'ont ni formation, ni profil intéressant mais ils font partie du pourcentage des jeunes. Ce qui est impensable, chez nous, c'est que de cette frange personne n'en parle. Néanmoins, il est essentiel de rappeler que l'État a mis à la disposition de tous ceux qui le veulent des mécanismes pour que toutes et tous puissent avoir des métiers et adhérer à l'emploi, la possibilité de se promouvoir. C'est aussi certain que l'État a mis des mécanismes pour résorber le chômage par la formation et l'allocation chômage, d'autres pour la réinsertion. Cependant dans cette même catégorie, il y a un bon nombre de jeunes qui endurent l'oisiveté rongés par le chômage, par l'oisiveté qui les a sombrés dans l'asphyxie avec des conséquences préjudiciables. Les Offices de jeunesse (ODEJ) sont à bout de souffle et ne proposent quasi aucune perspective ni aux jeunes des villes ni à ceux des zones rurales. Le Haut Con-



seil de la Jeunesse (HCJ), instauré par le Président de la République, est alors un mécanisme prometteur, un instrument louable de la promotion de la jeunesse. Toutefois, beaucoup de jeunes de cette franche, hors environnement universitaire, ne le connaissent même pas. A Mostaganem, les 04 membres représentants du HCJ ne se sont jamais intéressés aux jeunes ruraux, ni aux jeunes des quartiers, ni ils les ont approchés, ni ils se sont inquiétés de leurs préoccupations au quotidien. Approchés par notre correspondant dans des zones rurales, certains de ces derniers affirment qu'ils ne connaissent pas ces représentants. Un jeune éleveur nous assure qu'il a entendu parler du HCJ mais il ne sait rien de ses représentants. Une jeune fille, femme de charge, dans un hôtel, dit qu'elle les aperçoit sur les réseaux sociaux mais toujours avec des responsables mais jamais en contact avec les jeunes. Un gardien de parking, moins de la tren-

taine déclare avoir le niveau de terminal mais il ne voit rien dans son entourage, ni ne connaît ces interlocuteurs des jeunes. Un jeune marin, à l'Est de la wilaya, parle plutôt de ses problèmes pour dire que normalement ces représentants, doivent aussi s'en occuper ne serait-ce que pour nous écouter et prendre en charge nos doléances. Un jeune, ancien détenu, parle du haut pourcentage de jeunes dans le centre pénitencier et il a souhaité les voir se rapprocher des maisons d'arrêt pour s'informer tout au moins. Pour dire, enfin, que cette catégorie doit aussi interpellier les membres du HCJ. Tout compte fait, cela se résume au fait que les représentants du HCJ à Mostaganem ont du pain sur la planche. Tous ceux et celles jeunes, disons les autres abordés sur ce sujet, espèrent un jour voir ces représentants s'occuper de toutes les catégories de jeunes sans distinction...mais à défaut de feuille de route cette représentation est déjà épuisée.

Rupture du jeûne à coups de canon

Par Med Soltane

Cette approche reste intéressante car elle reflète l'histoire complexe et les influences culturelles qui ont marqué l'Algérie pendant la période coloniale. En effet, pendant la colonisation française, les autorités coloniales ont souvent imposé leurs propres traditions et pratiques culturelles sur les populations locales. Dans le cas de la rupture du jeûne pendant le Ramadan, l'utilisation de tirs de canon pour signaler la fin du jeûne était une pratique courante. C'était pratiqué dans certaines régions d'Algérie, notamment à Mostaganem. Le fort turc de Mostaganem, qui date du XVI^e siècle, était un symbole de la présence coloniale française dans la région. L'utilisation de ce fort pour tirer des coups de canon pour signaler la rupture du jeûne était probablement une manière pour les autorités coloniales de marquer leur présence et leur influence sur les traditions locales. Cependant, il est important de noter que cette pratique n'était pas universellement acceptée par les populations locales, qui ont souvent résisté à l'imposition de traditions et de pratiques culturelles étrangères. Aujourd'hui, la rupture du jeûne pendant le Ramadan est célébrée de manière plus traditionnelle et authentique en Algérie, sans l'utilisation de



tirs de canon. Une précision historique ! C'est fascinant de voir comment les traditions et les pratiques culturelles peuvent se diffuser et évoluer au fil du temps et des empires. En effet, l'utilisation de tirs de canon pour signaler la rupture du jeûne pendant le Ramadan a des racines historiques profondes. Comme vous l'avez mentionné, cette pratique remonte à l'Égypte, où elle a été utilisée pour la première fois sous les Fatimides au Xe siècle. Les Ottomans, qui ont conquis l'Égypte au XVI^e siècle, ont repris cette tradition et l'ont étendue à d'autres régions de leur empire, y compris les Balkans et le Moyen-Orient. La Fran-

ce coloniale, qui a occupé l'Algérie au XIX^e siècle, a également adopté cette pratique pour signaler la rupture du jeûne pendant le Ramadan. Cependant, comme je vous l'avais souligné, cette décision était probablement motivée par des intérêts politiques et diplomatiques, notamment pour montrer du respect pour les règles musulmanes et maintenir de bonnes relations avec les populations locales. Il est intéressant de noter que cette pratique a été abandonnée après l'indépendance de l'Algérie en 1962, et que la rupture du jeûne pendant le Ramadan est maintenant célébrée de manière plus traditionnelle et authentique.

MC Alger-Orlando Pirates (Ligue des champions)

Le «Doyen» rate le coche

Le MC Alger a raté une belle occasion de prendre option pour la qualification aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football, en s'inclinant face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates 0-1 (mi-temps: 0-0), mardi soir au stade du 5-Juillet (Alger) pour le compte des quarts de finale (aller). Dans un stade plein à craquer, les Algérois ont démarré le match avec des intentions offensives, une manière de presser la défense sud-africaine, mais sans pour autant parvenir à convertir leur domination. Titularisé pour la première fois depuis son arrivée au mercato d'hiver, l'attaquant Bangoura a allumé la première mèche, sa reprise de la tête a effleuré le cadre (3e). Orlando Pirates a réussi à sortir de sa coquille pour imposer son jeu, face à une équipe mouloudéenne qui peinait à développer son football. Sentant le danger venir, le "Doyen" est monté d'un cran pour réinstaurer sa domination, malheureusement stérile. Profitant d'une belle passe en profondeur, Bangoura a raté son duel face au portier sud-africain (23e).

Hull City

Bachir Belloumi fait son retour à l'entraînement



L'attaquant algérien Bachir Belloumi a repris l'entraînement ce lundi avec son club, Hull City, évoluant en deuxième division anglaise. Ce retour intervient après une longue absence due à une grave blessure au genou survenue en novembre dernier. Le joueur de 22 ans, fils de l'ancienne gloire du football algérien Lakhdar Belloumi, avait été victime d'une rupture des ligaments croisés lors d'un match contre Oxford United. La gravité de la blessure laissait craindre une indisponibilité jusqu'à la saison prochaine. Cependant, grâce à sa détermination et à une rééducation intensive, Belloumi a effectué un retour précoce sur les terrains. Hull City a partagé une vidéo de son retour à l'entraînement sur les réseaux sociaux. Belloumi a rejoint Hull City en août dernier, en provenance du Farense SC (Portugal), pour un contrat de quatre ans. Il a rapidement impressionné, étant élu meilleur joueur du mois de septembre. Avant sa blessure, il avait disputé 10 matchs avec les «Tigers», inscrivant deux buts et délivrant deux passes décisives. Hull City occupe actuellement la 20e place du classement de Championship.



Quelques minutes plus tard, la tête de Naïdji est passée juste à côté du poteau gauche (29e). Naïdji a récidivé peu avant la pause, mais son tir en pleine surface a été repoussé par le gardien (45e+3). Le potier du MCA Ramdane, n'a pas été trop sollicité, puisque les Orlando Pirates ne se sont procurés aucune occasion. Après la pause, le Mouloudia a poussé en attaque pour trouver la faille. Profitant d'une mauvaise relance de la défense d'Orlando, Bangoura a récupéré le ballon dans la surface mais son tir a été dévié en corner (53e). Procédant par des contres, les joueurs d'Orlando Pirates sont parvenus à ouvrir le score contre le cours de jeu par Nkota (65e), qui s'est retrouvé pratiquement seul devant le portier Ramdane après une passe lumineuse de Mofokeng. Manquant de lucidité en attaque, le MCA a jeté toutes ses forces pour refaire son retard, mais a échoué dans ses tentatives de scorer devant une équipe d'Orlando Pirates défensivement bien organisée. Un résultat qui compromet les chances du champion d'Algérie en titre de passer au dernier carré de la compétition, mais il reste cependant la seconde manche prévue mercredi 9 avril au Orlando stadium de Johannesburg (17h00, heure algérienne). Cette rencontre sera officée par l'Ivoirien Ibrahim Touré, alors que le Mauritanien Dahane Beïda sera aux commandes de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR). En cas de qualification, l'actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis affrontera le vainqueur de la double confrontation entre Pyramids FC (Egypte) et l'AS FAR (Maroc). Lors du match aller disputé ce mar-

di, les égyptiens ont largement dominé le club marocain 4-1, au Caire.

DÉCLARATIONS

Khaled Ben Yahia (entraîneur/ MCA): "Je regrette beaucoup cette défaite, au vu de la prestation de mes joueurs. Nous avons étouffé notre adversaire. La domination a été totale, mais nous avons manqué d'efficacité. Nous avons fait le nécessaire, mais le résultat n'était pas au rendez-vous. Je ressens de la fierté de voir mes joueurs se donner à fond et l'apport du public, et en même temps, je suis triste après la défaite. Nous avons appliqué à la lettre tout ce que nous avons fait aux entraînements, tout en restant bien concentrés. Nous n'allons pas baisser les bras, nous allons nous battre pour renverser la vapeur lors de seconde manche, en Afrique du Sud. Le MCA a les moyens dans ses trois compartiments, nous devons rester optimistes".

José Riveiro (entraîneur/ Orlando Pirates): "Nous avons mis beaucoup d'énergie dans cette rencontre. Nous avons joué contre une bonne équipe du MCA. Nous avons été réalistes. Je pense que c'est une victoire méritée, je salue mes joueurs qui ont fourni beaucoup d'efforts. Nous ne sommes pas encore aux demi-finales, il reste encore une seconde manche à disputer à la maison. Nous devons rester concentrés et ne pas tomber dans le piège de ce succès. Nous avons concédé plusieurs occasions certes, mais notre défense a fait son travail convenablement. Le MCA va certainement jeter toutes ses forces pour refaire son retard à Johannesburg, nous devons rester vigilants".

Coupe d'Algérie de football

Les demi-finales fixées pour le 15 avril

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, saison 2024-2025, sont programmées pour la journée du mardi 15 avril, a indiqué samedi la Commission de la Coupe chargée par la FAF. À cet effet, la rencontre opposant aux prises l'USMA Alger (Ligue 1) à l'USM El Harrach (Ligue 2) aura lieu au stade du 5-Juillet 1962 (20h45), alors que le match CR Belouizdad-MC El Bayadh se déroulera au stade Miloud Hadeï d'Oran (18h00). Les matchs des 1/2 finales auront lieu dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Le CRB, détenteur du trophée, était le dernier

club qualifié pour le carré d'AS, aux dépens du MO Bejaïa, qu'il a battu sur le score de 1 à 0, vendredi soir au stade Hocine Ait Ahmed à Tizi Ouzou. Le CRB a rejoint les clubs de l'USMA Alger, le MC El Bayadh et l'USM El Harrach, qui avaient fait de même face aux, respectivement, le CR Témouchent (Ligue 2), l'ES Sétif (Ligue 1) et l'ES Mostaganem (Ligue 1), lors des matchs des quarts de finale joués mercredi et jeudi.

PROGRAMME DES DEMI-FINALES:

Stade 5-Juillet 1962 (20h45):
USMA (Ligue 1) – USMHa (Ligue 2)
Stade Miloud Hadeï d'Oran (18h00):
CRB (Ligue 1) – MCEB (Ligue 1).

Le Niger et la Suède au menu des verts en juin

La défense, principal chantier de Petkovic

Maintenant que l'on connaît les deux sparring-partners que l'EN aura à affronter à l'occasion de la fenêtre internationale du mois de juin, il paraît clair que ce double test amical face à la Suède et au Niger sera utilisé par Vladimir Petkovic pour corriger les lacunes décelées et huiler davantage la machine. La priorité devrait, ainsi, être donnée à la solidification de la défense qui ne rassure pas vraiment en dépit de n'avoir pas encore passé de test grandeur nature. Tout le monde, ou presque, l'a remarqué au cours de cette fenêtre internationale du mois de mars: la charnière centrale ne rassure aucunement et donne même l'impression d'être au bord de la rupture à chaque accélération adverse. Le poids des ans et un certain manque de régularité en matière de compétitivité au plus haut niveau ne font, ainsi, plus d'Aïssa Mandi la tour de contrôle qu'il était du temps de ses années rémoises. Ce qu'il réussissait quand il était à son prime et qui lui a permis d'intégrer le cercle très restreint de centenaire sous le maillot vert, le vice-capitaine de l'EN ne le réussit qu'épisodiquement depuis assez longtemps déjà. Et si son association avec Mohamed Amine Tougaï n'était pas la trouvaille du siècle, son duo avec Ramy Bensebaïni n'est pas non plus un gage de sécurité défensive, tant le polyvalent sociétaire du Borussia Dortmund se trouve presque obligé d'assumer une double mission: faire son job et veiller à assurer une vacation! On l'a vu au Botswana et on l'a encore revu à Tizi-Ouzou: Ayant perdu en explosivité et en vivacité, Mandi paraît presque toujours en retard lors de ses interventions. Et même s'il n'a rien perdu de sa relance propre, de la qualité de son jeu de tête ou de son opportunisme dans la surface adverse, le défenseur lillois n'est plus aussi « sûr » qu'avant, ce qui devrait amener Vladimir Petkovic à chercher une alternative crédible en perspective de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc et – aussi et surtout – en vue du Mondial-2026 pour lequel il nourrit de grandes ambitions. Cela, avant que cette EN new look au fort potentiel offensif ne croise la route d'un poids lourd du continent.

Rachid B.

Championnat du monde Masters de course à pied

L'exploit international de Abderrahmane Chikhaoui



L'athlète algérien, Abderrahmane Chikhaoui, a marqué l'histoire du sport national en décrochant la troisième place lors du Championnat du monde Masters de course à pied, tenu en Floride, aux États-Unis. Représentant la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt, Chikhaoui a su briller dans l'épreuve du 10 km face à une concurrence issue de 99 pays. Grâce à une préparation rigoureuse et une détermination sans faille, il a su imposer son rythme et s'assurer une place sur le podium mondial. Ce résultat met en lumière le potentiel des athlètes algériens dans les compétitions internationales et renforce la réputation du sport national. Ce succès est aussi le fruit du soutien des structures sportives locales et de la Protection civile, qui accompagne Chikhaoui dans son parcours. Son engagement et sa discipline font de lui un modèle pour les jeunes générations, l'incitant à persévérer et à viser l'excellence sur la scène sportive mondiale.

ABDENOUR M.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير والبناء
مصلحة التعمير والبناء
الرقم 05/ت ب/2025
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة
لترخيص نشاط مقهى لفائدة للسيد: شعبي بونس محمد
الناجي.
رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة غليزان
بإقتراح من السيد الكاتب العام
يقرر
المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم
الملائمة لفائدة السيد: شعبي بونس محمد الناجي الكائن ب:
شارع محمد خميسي رقم 35 بلدية غليزان والمتعلق
بترخيص لفتح محل لبيع المشروبات غير الكحولية من
الدرجة الأولى مقهى على مستوى بلدية غليزان لمدة
خمس عشرة يوم 15 يوم. وذلك ابتداء من 2025/03/25
إلى غاية 2025/04/08 المادة الثانية: يكلف السيد:
فلقفل توفيق كمنسوب محقق بإشهار وفتح دفتر يسجل فيه
كل الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة
الثالثة: يكلف السادة: الكاتب العام للبلدية، مدير التعمير
و البناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي، الكل فيما يخصه
بتنفيذ هذا المقرر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
03.04.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بهران، رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي الف سكن
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية
المحدودة المسماة الفا
رأسمالها الاجتماعي: 10.330.000,00 دج
مقرها الاجتماعي: أرزيو القصيبة النشاطات القطعة
رقم 01
السجل التجاري رقم 99 ب 31/00-0103092
المؤرخ في 2022/12/05
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار
إليه أعلاه بتاريخ 01/26 و 2025/03/24 المسجل
بصفة قانونية، قرر الشركاء تعديل القانون الأساسي
للشركة المذكورة أعلاه كالتالي: إحالة حصص
اجتماعية: أحال السيد: مجور محمد الطاهر عن طريق
الهبة جميع حصصه التي يملكها في الشركة
المذكورة أعلاه والمقدرة (1.033) حصة اجتماعية
لفائدة السيد: سعدودي وائل. بتقويم قدره:
1.033.000,00 دج. ستودع نسختان من هذا العقد
بالمركز الوطني للسجل التجاري بهران.
للنشر / الموثق
03.04.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Pour Toutes vos annonces

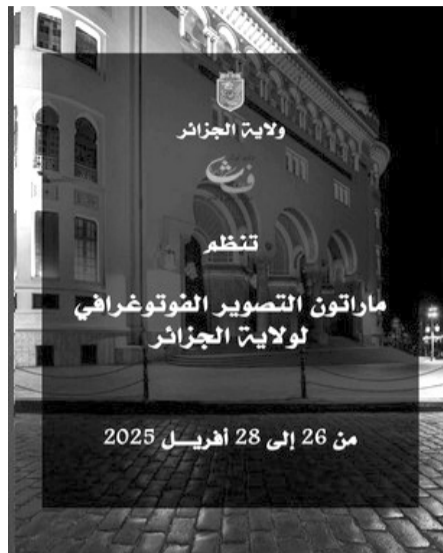
**Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél**

041 30 73 41

**ou par
email**

**lecarrefourdoran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Bensedjeb - Oran**

Mois du patrimoine Lancement de la 1ère édition du concours "Alger Photography Marathon"



L'Établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger a lancé la première édition du concours "Alger Photography Marathon" sous le slogan "Célébrez la beauté et le patrimoine de la ville d'Alger à travers votre objectif", ont annoncé, samedi les organisateurs dans un communiqué.

Ce concours vise, entre autres à "pro-

mouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel de la Wilaya d'Alger en le documentant avec des photographies professionnelles", "encourager la créativité en motivant les photographes à proposer des images distinctives qui reflètent la beauté et l'antiquité de la ville d'Alger" et "découvrir et mettre en valeur les talents dans le domaine de la photographie".

Organisé dans le cadre du programme d'activités culturelles et artistiques de la Wilaya d'Alger et la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril- 18 mai), ce concours s'adresse à tous les photographes algériens professionnels et amateurs âgés de 18 ans et plus, avec le préalable de ne mettre en valeur, pendant la période du concours, que la capitale Alger uniquement, tout en tenant compte de la thématique ainsi définie. Les modalités complètes de participation à ce concours sont disponibles sur la page Facebook officielle de la Wilaya d'Alger, indique le communiqué qui précise également que les postulants doivent envoyer, avant le 17 avril prochain, entre cinq et dix photos, ainsi que leurs informations personnelles par courriel à l'adresse : marathphotoalger@gmail.com. Un jury de photographes professionnels évaluera le rendu des candidats participants et sélectionnera dix photographes qui animeront le concours final, prévu les 26, 27 et 28 avril à la Wilaya d'Alger.

Les lauréats de ce concours seront annoncés sur la page Facebook officielle de la Wilaya d'Alger, où seront également publiés leurs travaux.

"Le couscous, racines et couleurs d'Algérie", nouvel ouvrage de Yasmina Sellam

"Le couscous, racines et couleurs d'Algérie", un ouvrage de Yasmina Sellam, fruit d'une longue recherche documentaire, propose un voyage dans l'univers du couscous, un savoir-faire culinaire ancestral, richement décliné en recettes et jalousement préservé dans tous les foyers algériens à travers des temps éculés.

Publié aux éditions Anep, ce beau-livre de 120 pages, remonte le fil de l'histoire du couscous, un des plats les plus renommés au monde et inscrit par l'Unesco, en 2020, dans sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité au nom de l'Algérie et de trois autres pays du Maghreb.

Diversément désigné par les Algériens et les peuples d'Afrique du Nord, comme "kusksi", "sek-su", "kuskus", "tâam", "naâma", "berboucha" ou encore "âich", le couscous est un "plat confectionné sous différentes formes et consommé en Afrique du Nord depuis l'Égypte jusqu'à l'Atlantique et dans toute l'Afrique de l'Ouest", explique l'auteure.

Scindé en deux parties, l'ouvrage remonte le fil de ce plat traditionnel consommé dans le monde entier, de l'Antiquité à son inscription par l'Unesco en 2020. Dans la première partie, l'auteure apporte des éléments d'éclaircissements sur les origines du couscous, la matière première pour sa fabrication -l'orge et le blé notamment-, ainsi que les techniques et les ustensiles de roulage.



Elle expose, à ce titre, les écrits de l'auteur et voyageur andalou Léon l'Africain, de son vrai nom Hassan Al Wazzan (1495- 1555), de l'historien français Jean Botéro (1914- 2007) et de Denis Saillard, historien français spécialisé dans les cultures gastronomiques.

L'ouvrage s'appuie également sur des références historiques de chercheurs spécialisés dans la gastronomie méditerranéenne, en plus d'une chronologie des livres et récits de voyage, décrivant le couscous dans ses multiples façons de préparation. Denis Saillard, opte pour la forte probabilité de l'origine algérienne du couscous, atteste Yasmina Sellam, en s'appuyant sur des références archéologiques et historiques qui font mention de la Numidie, connue pour ses exportations de céréales (le blé dur et l'orge), qui servent à la fabrication du couscous, vers Rome notamment.

Selon l'ethnologue français Marceau Gast (1927- 2010), qui a

mené des études sur les habitudes et pratiques sociales et culinaires des habitants du Sahara algérien, notamment les Touareg de l'Ahaggar dans les années 1960, "les Zénètes du sud-ouest de l'Algérie, seraient les créateurs du couscous", mentionne Yasmina Sellam.

Dans le chapitre consacré à la dimension sociale du couscous, l'auteure souligne que ce plat national, consommé lors de toutes les cérémonies heureuses ou tristes, représente une "facette de l'identité algérienne" depuis des temps reculés.

L'ouvrage revient également sur la première usine, de fabrication du couscous "Maison Ricci", créée par un colon d'origine italienne en 1853 à Blida. Ainsi, les premiers paquets de couscous conditionnés, roulés à la main par des femmes algériennes, ont été produits et exportés en France, à partir de cette usine de Blida, qui a utilisé un système de séchage par ventilation artificielle.

"Les Algériens sont en droit d'affirmer que les racines du couscous sont en Algérie, que sa terre a été le terrain et la base à partir de laquelle il a irradié et conquis le monde entier", conclut l'auteure.

La deuxième partie de l'ouvrage propose un éventail de recettes de couscous en Algérie, décrites et illustrées en photos pour chaque variante de ce plat, préparé différemment dans toute l'Algérie, à travers des recettes variées et des appellations innombrables.

"Le couscous, racines et couleurs d'Algérie", est en lice, en Suède, au concours international du "Gourmand World Cookbook awards", dans son édition 2025, qui récompense les meilleurs livres de cuisine, selon l'auteure.

Son premier ouvrage "Mémoire culinaire de l'Algérie : histoire de recettes" (2022), a été également primé lors de l'édition de 2023 de ce concours dédié à la gastronomie.

Ingénieure agronome de formation, Yasmina Sellam s'intéresse au patrimoine culinaire, avec l'objectif de faire connaître la cuisine traditionnelle algérienne à travers les publications et les émissions télévisées.

Journée mondiale du théâtre

Le TNA rend hommage à plusieurs figures du théâtre algérien

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, a célébré, jeudi soir, la Journée mondiale du théâtre, qui coïncide avec le 27 mars de chaque année, en distinguant plusieurs figures du théâtre pour leurs réalisations et leurs contributions à la pose des jalons d'un théâtre algérien prometteur.

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, qui a présidé cette cérémonie en présence de plusieurs figures artistiques et théâtrales, a évoqué, dans son allocution, les enjeux et les perspectives du théâtre et la nécessité d'être au diapason des attentes des artistes et des besoins du public, ainsi que des défis culturels et humains de l'heure, soulignant, à cette occasion, "la ferme détermination" de son secteur à soutenir cet art pour "en faire un pilier fondamental du projet de renaissance nationale".

Ballalou a indiqué que le théâtre algérien "connait une avancée qualitative, concrétisée par l'ouverture de théâtres régionaux et le développement de projets ambitieux visant à renforcer le rayonnement culturel", rappelant la journée d'étude, organisée en février dernier sur les défis du théâtre en Algérie, dont l'objectif était de développer la pratique théâtrale des points de vue quantitatif et qualitatif.

Il a également relevé "l'importance de revoir les stratégies" du secteur en vue d'améliorer les performances des institutions théâtrales régionales et du théâtre national", insistant sur la "nécessité de s'adapter à la transformation numérique, à travers l'adoption des méthodes modernes de planification, la transparence, l'amélioration de la gestion administrative et artistique et l'utilisation des plateformes numériques pour promouvoir les spectacles et élargir leur public au double plan local et international".

Pour se faire, le ministre a souligné que son secteur demeure convaincu de l'importance de l'institution de la Journée nationale du théâtre, le 8 janvier, afin de "consensibiliser la société du rôle primordial de cet art dans la construction de l'identité nationale", saluant "l'initiative de création du musée national du théâtre algérien, qui a été lancée dans le cadre du projet de la mémoire culturelle nationale", étant, a-t-il dit, un "édifice qui préserve le patrimoine" artistique de l'Algérie et "relate l'histoire d'une créativité algérienne inoubliable".

Evoquant la documentation et l'archivage, M. Ballalou a fait savoir que des travaux étaient en cours pour "transformer les archives du théâtre algérien en trésor national, numériquement documenté et scienti-

fièrement préservé, en partenariat avec les universités et les centres spécialisés, et devenir ainsi une référence pour les chercheurs et une source d'inspiration pour les générations à venir".

Un colloque national sur la "Mémoire du théâtre" sera également organisé, regroupant des historiens et des archivistes. Le ministre a réitéré son appel à "œuvrer conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à renforcer la culture n tant que levier du développement économique et à préserver notre patrimoine et notre identité".

La cérémonie a été marquée par plusieurs performances artistiques, dont un solo au piano exécuté par le jeune artiste Yanis Taleb, pour accompagner la lecture d'un extrait du message de la Journée mondiale du théâtre, par Ibrahim Chergui, Nesrine Belhadj et Nassiba Atout.

Deux tableaux chorégraphiques ont également été présentés, l'un intitulé "Le prix de la cupidité" et l'autre "Le labyrinthe de la bureaucratie", ainsi que des scènes de théâtre intitulées "La statue" et "Il rêvait", interprétées par les étudiants de deuxième année de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS).

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 10h30 Amour, gloire et beauté | 11h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 11h00 Les Feux de l'amour | 12h55 Journal |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 13h00 Journal 13h00 |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h40 Journal Météo Climat |
| 12h55 Petits plats en équilibre | 13h45 La p'tite librairie |
| 13h00 JT 13h | 13h50 Ça commence aujourd'hui |
| 13h35 Petits plats en équilibre | 15h00 Ça commence aujourd'hui |
| 13h40 Météo | 16h20 Affaire conclue |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h10 Affaire conclue |
| 14h20 La double vie d'une mère | 17h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 15h50 La folie d'une mère : l'histoire vraie de Debora Green | 18h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL | 18h35 N'oubliez pas les paroles |
| 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL | 19h10 N'oubliez pas les paroles |
| 18h30 Ici tout commence | 19h55 Journal |
| 19h10 Demain nous appartient | 20h00 Journa |
| 20h00 JT 20h | 20h45 L'événement |
| 21h10 Flashback | 23h00 Successions |
| 22h15 Flashback | 23h55 Nous, les Européens |
| 23h15 Eurodreams | 01h45 Obésité, une vie à reconquérir |
| 23h20 Esprits criminels | 02h35 Ça commence aujourd'hui |
| 00h30 Night Shift | 03h33 Météo Outre-mer |
| 01h25 Night Shift | 03h35 Emissions religieuses |



3

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 07h08 Engrenages | 12h00 Régions d'ici |
| 08h08 La boîte à questions | 12h10 La p'tite librairie |
| 08h13 The Bikeriders | 12h16 Dans le rétro |
| 10h06 Artus : Son p'tit truc en plus | 12h30 ICI 12/13 |
| 10h37 Un p'tit truc en plus | 14h45 Tandem |
| 12h14 La boîte à questions | 15h40 Tandem |
| 12h21 En aparté | 16h35 La p'tite librairie |
| 12h55 Clique | 16h45 Duels en familles |
| 13h27 Marie-Antoinette : L'affaire du collier | 17h20 Slam |
| 14h23 L'hebd'Hollywood | 18h05 Questions pour un champion |
| 14h39 Le tableau volé | 18h50 Journal Météo Climat |
| 16h07 Un homme en fuite | 18h53 Consomag |
| 17h51 Vivants | 19h00 Dans le rétro |
| 19h13 La boîte à questions | 19h12 Hors la ville |
| 19h22 Clique | 19h50 Tout le sport |
| 19h57 En aparté | 20h00 Le mag Ligue 1 |
| 20h33 En aparté | 20h11 Le journal des talents |
| 21h09 Dope Girls | 20h20 Un si grand soleil |
| 22h05 Dope Girls | 21h05 Meurtres à... |
| 23h01 Voyage en Autistan | 22h40 1975-1995 : le choix des armes |
| 23h55 Clique | 23h30 1975-1995 : le choix des armes |
| 00h09 Marie-Antoinette : L'affaire du collier | 00h25 1975-1995 : le choix des armes |
| 01h06 Le Jeu de la reine | |



- | | |
|--|---|
| 05h30 Incroyables transformations | 08h35 Invitation au voyage |
| 06h30 Incroyables transformations | 09h25 Les derniers mondes sauvages |
| 07h30 Incroyables transformations | 10h10 Les derniers mondes sauvages |
| 08h35 M6 Boutique | 10h55 Constructions animales |
| 09h45 Ça peut vous arriver | 11h45 Constructions animales |
| 11h35 Ça peut vous arriver chez vous | 13h00 Ma soeur, atteinte de la maladie de Charcot |
| 12h40 Météo | 13h35 Chéri |
| 12h45 Le 12.45 | 15h05 Estrémadure, un paradis naturel en Europe |
| 13h40 Un jour, un doc | 15h50 Food Markets |
| 14h50 Un jour, un doc | 16h35 Food Markets |
| 15h50 Un jour, un doc | 17h20 Invitation au voyage |
| 16h50 Un jour, un doc | 18h05 Invitation au voyage |
| 17h25 La roue de la fortune | 18h50 Voyage en cuisine |
| 18h35 La meilleure boulangerie de France | 19h30 Le dessous des images |
| 19h45 Le 19.45 | 19h45 Arte journal |
| 20h35 Scènes de ménages | 20h05 28 minutes |
| 21h10 Les traîtres | 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 22h20 Les traîtres | 20h55 37 secondes |
| 23h40 Les traîtres : révélations sur la suite... | 21h50 37 secondes |
| 00h25 Les secrets des chefs | 22h35 37 secondes |
| 01h00 Les secrets des chefs | 23h30 Alger confidentiel |
| | 02h45 Masques |



21h10

FLASHBACK



Membre de la Police Scientifique à Lyon, Elsa Le Tellier s'est lancé dans une carrière de policières afin de marcher sur les traces de son père Josselin, victime d'un meurtre non-élucidé il y a une trentaine d'années. Le dossier est sur le point d'être prescrit lorsque la jeune femme se retrouve transportée en 1994, quelques mois seulement avant l'assassinat de son père. Sans lui révéler son aventure et le lien qui les unit, elle s'arrange alors pour devenir sa coéquipière afin de le surveiller de près et tenter d'empêcher sa mort. Mais cette cohabitation n'est pas de tout repos entre la fille moderne, respectueuse des protocoles, et le père macho ancré....

3

21h10

MEURTRES À...



Sur sa terrasse qui surplombe la mer à Granville, Camille Fauvel, ancienne médecin légiste et romancière à succès, écrit pour son nouveau roman une scène de meurtre très similaire à celle qui se déroule au même moment, sur la plage en contrebas. Après la découverte du cadavre, supplicié selon les anciens rites vikings, le lieutenant de police Damien Bonaventure est chargé de l'affaire. Nouvellement nommé dans la localité, il va trouver une alliée de poids en la personne très séduisante de l'écrivaine. Camille et Damien vont mettre à jour une étrange histoire de vengeance.

Realisateur: *Christophe Duchand*



20h50

DOPE GIRLS



Kate est inquiète pour Evie dont le comportement est fortement influencé par Silas Huxley. De son côté, Violet découvre qu'elle a été utilisée puis trahie par le sergent Frank Turner qui a émis un avis favorable pour son renvoi de la police. Elle met tout en œuvre pour ne pas faire sauter sa couverture. Pendant ce temps, Billie passe une audition pour essayer d'intégrer le casting d'une troupe prestigieuse.

Acteur: *Julianne Nicholson (Kate Galloway), Eliza Scanlan (Violet Davies), Umi Myers (Billie Cassidy), Ian Bonar (Frank Turner), Fiona Button (Sophie Asquith-Gore)*



ORAN
22 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



06h47
19h26
66%
03 km/h

Alger	☀️	25-13
Constantine	☀️	26-08
Annaba	☀️	23-10
Ouargla	☀️	34-14
Mostaganem	☀️	23-17
Béchar	☀️	28-15

Attaque d'ambulanciers
Palestiniens

Le haut commissaire l'ONU aux droits de l'Homme condamne

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a condamné l'agression barbare menée la semaine dernière par l'armée d'occupation sioniste contre un convoi d'ambulanciers qui a fait quinze martyrs à Ghaza. «Je condamne l'attaque menée par l'armée (sioniste) contre un convoi médical et d'urgence le 23 mars, qui a entraîné (le martyr) de quinze membres du personnel médical et humanitaire à Ghaza», a déclaré M. Türk dans un communiqué. «La découverte de leurs corps huit jours plus tard à Rafah, enterrés près de leurs véhicules détruits et clairement identifiés, est profondément troublante», a-t-il ajouté. «Cela soulève des questions importantes quant à la conduite de l'armée (d'occupation sioniste) pendant et après l'incident». Ces commentaires interviennent après que le Croissant-Rouge palestinien a déclaré dimanche avoir retrouvé les corps de huit de ses médecins, de six membres de l'agence de défense civile de Ghaza et d'un employé de l'ONU. Un médecin du Croissant-Rouge est toujours porté disparu. L'agence humanitaire des Nations unies OCHA a déclaré que «les informations disponibles indiquent que la première équipe a été tuée par les forces sionistes le 23 mars, et que d'autres équipes d'urgence et d'aide ont été frappées l'une après l'autre pendant plusieurs heures alors qu'elles cherchaient leurs collègues disparus». L'ignoble attaque sioniste s'est déroulée dans le quartier Tal al-Sultan de la ville de Rafah, quelques jours après que l'armée sioniste a rompu la trêve et repris ses bombardements sur Ghaza. «Mes services ont, à plusieurs reprises, fait part de leurs préoccupations concernant la détention et l'assassinat de personnel médical et d'urgence à Ghaza, qui travaille dans des conditions extrêmement difficiles», a ajouté M. Türk, soulignant que «des centaines d'entre eux ont été tués au cours des 18 derniers mois».

Port du voile dans
les activités sportives

Le CCIE condamne les propos haineux de Retailleau

Le Collectif contre l'islamophobie en Europe (CCIE) a décidé de saisir la Cour de Justice de la République et l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) pour dénoncer la déclaration "haineuse" du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, concernant le port du voile dans les activités sportives, a annoncé l'organisation. "La déclaration haineuse de Retailleau menace les droits et la dignité des femmes musulmanes", a écrit le CCIE dans une déclaration postée sur les réseaux sociaux. La déclaration de Retailleau, lors d'un meeting, a suscité une vague d'indignation et de colère en France et ailleurs. En France, de nombreux députés ont appelé à la censure du gouvernement français. "Voilà pourquoi il fallait censurer ce gouvernement. Les participants à cet odieux meeting se couvrent de déshonneur. La France ressort défigurée par ce niveau de haine. Tenez bon", a notamment déclaré le député LFI (La France Insoumise), David Guiraud dans une publication sur les réseaux sociaux.

France

La condamnation de Marine Le Pen par la justice française saluée

La condamnation de la cheffe du Rassemblement national (RN), parti d'extrême droite français, Marine Le Pen, lundi à cinq ans d'inéligibilité, a été saluée par plusieurs formations et hommes politiques français, ainsi que des acteurs du mouvement associatif, appelant au respect des décisions de la justice. Pour la secrétaire des écologistes, Marine Tondelier, la décision de la justice n'est nullement surprenante ou choquante, dès lors que Marine Le Pen est une justiciable comme toute autre personne française. "Marine Le Pen doit payer sa peine, car elle est une justiciable comme les autres", a-t-elle souligné dans un message publié sur les réseaux sociaux, appelant la cheffe du RN à respecter la décision de la justice. "Quand on donne des leçons d'exemplarité à tout le monde, on doit commencer par se l'appliquer à soi-même", a ajouté Mme Tondelier. De son côté, le parti La France insoumise (LFI) a déclaré avoir pris acte de cette décision, affirmant qu'il battra le RN dans les urnes quel que soit son candidat. "La France insoumise battra demain le RN dans les urnes quel que soit son candidat", a écrit le coordinateur du LFI, Manuel Bompard, dans un message posté sur les réseaux sociaux. Commentant la condamnation de Marine Le Pen, le socialiste Jérôme Guedji a indiqué pour sa part, que la décision de la justice fait partie de l'exercice politique. "Cela fait partie du contrat démocratique quand on est un élu, d'être exemplaire". Lui emboitant le pas, François Ruffin, homme politique de gauche a indiqué que Marine Le Pen doit accepter son sort. "Les français ont marre des élus qui détournent l'argent", a-t-il fait savoir. Plusieurs autres



hommes politiques du parti Renaissance, d'Emmanuel Macron, ont déclaré qu'ils respectent la décision de la justice. L'Association Anticor s'est également félicitée de la décision de la justice française, soulignant que cette décision illustre "la juste application du principe d'égalité". Marine Le Pen a été condamnée par la justice française à une peine d'inéligibilité de cinq ans avec exécution immédiate, et à une peine d'emprisonnement de quatre ans dont deux ferme sous bracelet électronique. Le tribunal a mis en avant le "rôle central" de Marine Le Pen dans le système mis en place pour détourner l'argent du Parlement européen, et invoqué "le

trouble à l'ordre public et au fonctionnement démocratique". "Il s'agit de veiller à ce que les élus comme tous les justiciables ne bénéficient pas d'un régime de faveur", a déclaré la présidente du tribunal, Bénédicte de Perthuis. Avec ce jugement, Marine Le Pen, 56 ans, ne pourra pas participer au prochain scrutin présidentiel prévu en 2027. Huit autres eurodéputés du parti, dont le vice-président de la formation Louis Aliot, ont également été reconnus coupables de détournement de fonds publics dans cette affaire, pour avoir fait "prendre en charge par le Parlement européen des personnes qui travaillaient en réalité pour le parti" d'extrême droite.

Sahara occidental

Nouvelle expulsion d'une délégation espagnole par l'occupant marocain

Une délégation espagnole, en mission d'observation et de suivi de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, a été expulsée vendredi par les autorités d'occupation marocaines, ont annoncé ses membres sur les réseaux sociaux. Les membres de la délégation, qui comprenaient Jesus Maestro, ancien député des Cortes d'Aragon (parlement de la communauté autonome d'Aragon) et Rosa Fernandez, tous deux engagés depuis plus de 30 ans dans la défense des droits humains du peuple sahraoui avec l'association "Um Draiga", ainsi que la journaliste Gara Santana Suarez, ont été empêchés de descendre de l'avion à leur arrivée à Laâyoune occupée. Des hommes en civil, apparemment des agents des autorités d'occupation, sont montés à bord de l'appareil et ont ordonné à la délégation espagnole de rester à bord, sans fournir d'explications, montre une vidéo postée sur les réseaux sociaux. La délégation avait pour objectif principal d'observer la situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés, ainsi que de dénoncer le pillage des ressources naturelles

sahraouies par des sociétés européennes opérant sur ce territoire avec la complicité du Maroc. La Coordination d'Etat des Associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS) dont "Um Dreiga" est membre, a dénoncé "fermement" l'expulsion de la délégation espagnole des territoires sahraouis occupés. "Cette agression est un nouvel exemple des pratiques illégales et autoritaires du régime marocain, dont le but est de faire taire ceux qui cherchent à dénoncer les graves violations des droits de l'homme commises quotidiennement dans les territoires occupés", a affirmé la CEAS dans un communiqué. Relevant que la nouvelle expulsion d'une délégation espagnole n'est "pas un incident isolé", la CEAS a rappelé que "ces derniers mois, plusieurs incidents similaires se sont produits, révélant la stratégie systématique du Maroc visant à empêcher l'enquête et le suivi de la situation au Sahara occidental". "Cette attitude non seulement viole les droits de ceux qui cherchent à informer et à dénoncer, mais reflète également une atteinte à la liberté

d'expression et au droit international", a souligné la CEAS, regrettant "profondément le silence et l'inaction du gouvernement espagnol face à ces actes". La coordination a exprimé, à ce titre, son inquiétude quant à "l'indifférence" affichée par Madrid face aux "détentions et expulsions répétées de citoyens et de représentants espagnols des territoires occupés". "Ce silence complice ne peut pas continuer. Il est temps que l'Espagne adopte une position ferme, conforme au droit international et aux principes de justice qu'elle doit défendre", a plaidé la CEAS, soutenant que le peuple sahraoui "continue de souffrir sous une occupation illégale qui dure depuis près de 50 ans, tandis que son droit à l'autodétermination continue d'être ignoré". "Nous exhortons le gouvernement espagnol et la communauté internationale à prendre des mesures urgentes pour mettre fin aux violations des droits de l'homme dans les territoires occupés et garantir le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, tel qu'établi par le droit international", a-t-elle conclu.